



Labarum 2014

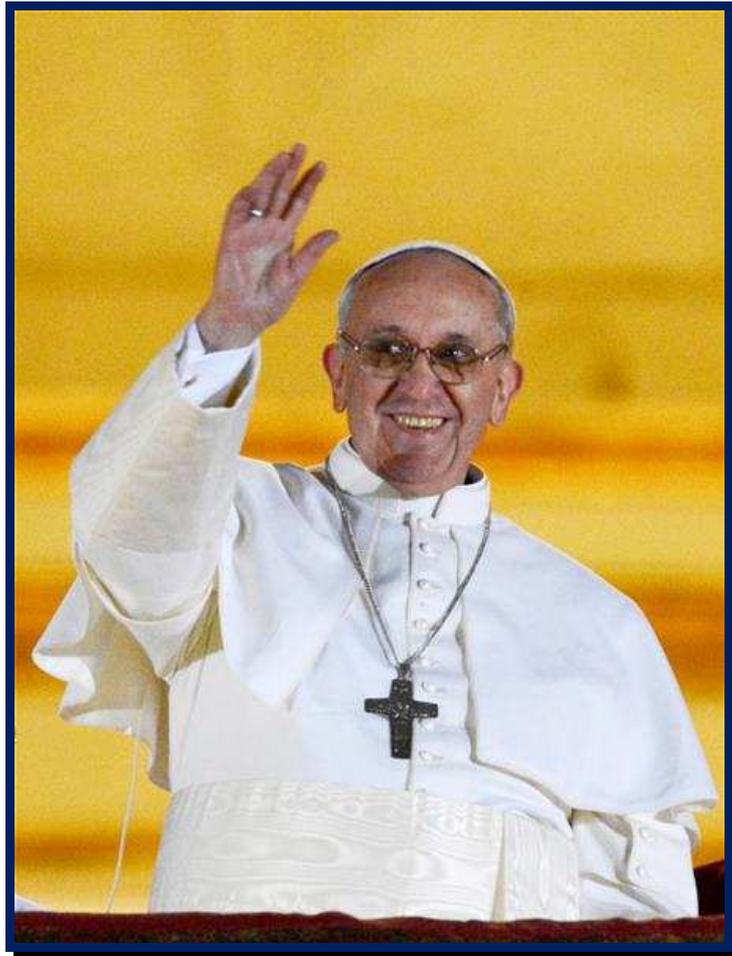
Version électronique

*Cahier de la Maintenance
des Confréries de Pénitents*

MESSE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES CONFRATERNITÉS
ET DE LA PIÉTÉ POPULAIRE

HOMÉLIE DU PAPE FRANÇOIS

*Place Saint-Pierre
VI^e Dimanche de Pâques, 5 mai 2013*



Chers frères et sœurs, vous avez été courageux de venir avec cette pluie... Le Seigneur vous bénit d'autant !

Sur le chemin de *l'Année de la Foi*, je suis heureux de célébrer cette Eucharistie dédiée de façon spéciale aux Confraternités : une réalité traditionnelle dans l'Église, qui a connu à une époque récente un renouvellement et une redécouverte. Je vous salue tous avec affection, en particulier les Confraternités venues des différentes parties du monde ! Merci pour votre présence et votre témoignage !

1. Dans l'Évangile, nous avons entendu un passage des discours d'adieu de Jésus, rapportés par l'évangéliste Jean dans le contexte de la dernière Cène. Jésus confie aux Apôtres ses dernières pensées comme un testament spirituel, avant de les laisser. Le texte d'aujourd'hui insiste sur le fait que la foi chrétienne est toute centrée sur le rapport avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Celui qui aime le Seigneur Jésus l'accueille en soi-même, ainsi que le Père, et, grâce à l'Esprit Saint, accueille l'Évangile dans son cœur et dans sa vie. Là nous est indiqué le centre d'où tout doit partir et où tout doit conduire : aimer Dieu, être disciples du Christ en vivant l'Évangile. En s'adressant à vous, Benoît XVI a utilisé cette expression : *être conforme à l'Évangile*. Chères Confraternités, la piété populaire, dont vous êtes une importante manifestation, est un trésor de l'Église que les Évêques latino-américains ont défini, de façon significative, comme une spiritualité, une mystique, un « espace de rencontre avec Jésus Christ ». Puisez toujours au Christ, source inépuisable, renforcez votre foi, en ayant souci de la formation spirituelle, de la prière personnelle et communautaire, de la liturgie. Au fil des siècles, les Confraternités ont été des foyers de sainteté pour beaucoup de personnes qui ont vécu avec simplicité une relation intense avec le Seigneur. Marchez avec résolution vers la sainteté ; ne vous contentez pas d'une vie chrétienne médiocre, mais que votre appartenance soit un stimulant, surtout pour vous, à aimer davantage Jésus Christ.

2. Le passage des Actes des apôtres que nous avons entendu nous parle aussi de ce qui est essentiel. Dans l'Église naissante, il y eut tout de suite besoin de discerner ce qui était essentiel pour être chrétien, pour suivre le Christ, de ce qui ne l'était pas. Les Apôtres et les autres anciens firent une réunion importante à Jérusalem, un premier "concile", sur ce thème, pour les problèmes qui étaient nés après que l'Évangile ait été annoncé aux païens, à ceux qui n'étaient pas juifs. Ce fut une occasion providentielle pour mieux comprendre ce qui est essentiel, c'est-à-dire croire en Jésus Christ mort et ressuscité pour nos péchés, et nous aimer comme Lui nous a aimés. Mais remarquez comment les difficultés furent surmontées, non au dehors, mais dans l'Église. Et là il y a un second élément que je voudrai vous rappeler, comme fit Benoît XVI, et c'est l'*ecclésialité*. La piété populaire est une voie qui conduit à l'essentiel si elle est vécue dans l'Église en profonde communion avec vos pasteurs. Chers frères et sœurs, l'Église vous aime ! Soyez une présence active dans la communauté comme cellules vivantes, pierres vivantes. Les évêques latino-américains ont écrit que la piété populaire dont vous êtes une expression est « une manière légitime de vivre la foi, une façon de se sentir partie prenante de l'Église » (*Document d'Aparecida*, 264). C'est beau cela ! Une manière légitime de vivre la foi, une façon de se sentir partie prenante de l'Église. Aimez l'Église ! Laissez-vous guider par elle ! Dans les paroisses, dans les diocèses, soyez un vrai poumon de foi et de vie chrétienne, un air frais ! Sur cette Place, je vois une grande diversité de parapluies d'abord et à présent de couleurs et de signes. Telle est l'Église : une grande richesse et variété d'expressions où tout est reconduit à l'unité ; la diversité reconduit à l'unité et l'unité est la rencontre avec le Christ.

3. Je voudrai ajouter une troisième expression qui doit vous caractériser : *être missionnaire*. Vous avez une mission spécifique et importante, celle de garder vivant le rapport entre la foi et les cultures des peuples auxquels vous appartenez, et vous le faites à travers la piété populaire. Quand, par exemple, vous portez en procession le Crucifix avec tant de vénération et tant d'amour du Seigneur, vous ne faites pas un simple acte extérieur ; vous indiquez la centralité du Mystère pascal du Seigneur, de sa Passion, Mort et Résurrection, qui nous a rachetés, et vous indiquez d'abord à vous-mêmes et à la communauté qu'il faut suivre le Christ sur le chemin concret de la vie pour qu'il nous transforme. De la même façon, quand vous manifestez une profonde dévotion à la Vierge Marie, vous indiquez la plus haute réalisation de l'existence chrétienne, Celle qui par sa foi et son obéissance à la volonté de Dieu, comme aussi par sa méditation de la Parole et des actions de Jésus, est la disciple parfaite du Seigneur (cf. *Lumen gentium*, 53). Cette foi, qui naît de l'écoute de la Parole de Dieu, vous la manifestez dans des formes qui engagent les sens, les sentiments, les symboles des différentes cultures... Et en faisant ainsi, vous aidez à la transmettre au monde, et spécialement aux personnes simples, à celles que, dans l'Évangile, Jésus appelle « les petits ». En effet, « le fait de marcher ensemble vers les sanctuaires et de participer à d'autres manifestations de piété populaire, en amenant aussi les enfants ou en invitant d'autres personnes est en soi-même un geste évangélisateur » (*Document d'Aparecida*, 264). Quand vous allez dans les sanctuaires, quand vous emmenez votre famille, vos enfants, vous faites vraiment un acte d'évangélisation. Il faut continuer ainsi ! Soyez, vous aussi, de vrais évangélistes ! Vos initiatives sont des "ponts", des chemins pour mener au Christ, pour marcher avec Lui. Et dans cet esprit soyez toujours attentifs à la charité. Chaque chrétien et chaque communauté est missionnaire dans la mesure où il porte et vit l'Évangile et témoigne de l'amour de Dieu envers tous, spécialement envers celui qui se trouve en difficulté. Soyez missionnaires de l'amour et de la tendresse de Dieu ! Soyez missionnaires de la miséricorde de Dieu, qui toujours nous pardonne, toujours nous attend, nous aime beaucoup !

Être conforme à l'Évangile, l'ecclésialité, être missionnaire. Trois expressions ! Ne les oubliez pas ! Être conforme à l'Évangile, l'ecclésialité, être missionnaire. Demandons au Seigneur qu'il oriente toujours notre esprit et notre cœur vers Lui, comme pierres vivantes de l'Église, pour que chacune de nos activités, toute notre vie chrétienne soit un témoignage lumineux de sa miséricorde et de son amour. Et ainsi, nous marcherons vers le but de notre pèlerinage terrestre, vers ce sanctuaire tellement beau, la Jérusalem du Ciel. Là il n'y a plus aucun temple : Dieu lui-même et l'Agneau sont le temple ; et la lumière du soleil et de la lune cèdent la place à la gloire du Très-Haut. Ainsi-soit-il.

© Copyright 2013 - Libreria Editrice Vaticana

Homélie Prononcée à Rome

Par Monseigneur Jean Laffitte

Trinité-des-Monts

4 mai 2013

La page d’Evangile qui nous accompagne providentiellement en ce jour nous place tous en face d’une réalité qui a été souvent décrite par saint Jean. Il s’agit du monde, expression qui revient tout au long du Quatrième Evangile et qui signifie deux choses bien distinctes. La première est l’ensemble de la Création, de cet univers qui nous est donné pour y vivre et grandir sous le regard de Dieu. Le monde est bon, parce qu’il a été créé par Dieu. Dans le récit de la Genèse, on voit même le Créateur très satisfait de l’œuvre de ses mains, en particulier de la création de l’homme et de la femme. Le récit de cet acte se conclut par le verset : *et Dieu vit que cela était très bon*. Le monde a aussi une dignité particulière dans la mesure où il a accueilli le Verbe de Dieu : *il est venu dans le monde par la chair*. Par son incarnation le Fils a rendu saint et sacré tout le créé. De Lui l’Ecriture dit qu’Il est le plus beau des enfants des hommes.

Et puis il y a un deuxième sens à ce terme, le monde, qui désigne l’ensemble de ceux qui ont refusé et refusent encore la venue en son sein du Royaume de Dieu. Le monde décrit tout ce qui s’oppose à Dieu : l’orgueil, le refus de l’obéissance, l’idolâtrie sous toutes ses formes, la jalousie, les discordes, la violence, l’injustice. Il s’agit de toutes les œuvres du péché et de la mort qui s’opposent directement ou indirectement au dessein de l’amour divin. Il est clair pour tous que le péché s’oppose à Dieu et que ses œuvres contredisent l’Esprit Saint de Dieu. Mais il existe des façons plus subtiles que le monde utilise pour rejeter le Seigneur. Il s’agit de tout ce qui est indifférence, tiédeur, paresse, irresponsabilité, oubli des droits de Dieu, exaltation de la liberté individuelle. Tout cela forme de façon subtile ce que le Pape François a appelé plusieurs fois « l’esprit du monde », ou encore la « mondanité spirituelle », utilisant ces formules pour souligner que vis-à-vis de Dieu il n’existe pas d’attitude neutre possible. Le baptisé est toujours appelé au choix de Dieu. Le choix de Dieu désigne à la fois ce que l’amour bienveillant du Père a disposé pour chacun d’entre nous et pour les familles que nous représentons. Il nous rappelle en ce sens, qu’Il est l’origine de tout lien et que sa souveraineté s’exerce par sa toute puissante miséricorde. Le choix de Dieu désigne aussi cette option radicale que nous faisons en faveur de Celui qui nous a créé, et de Celui qui s’est offert pour nous recréer. Saint Jean emploie des termes qui nous paraissent extrêmement forts. Il parle de la haine du monde et comme motif de ce sentiment mortel, il donne simplement le fait d’appartenir à Dieu : *vous n’appartenez pas au monde puisque je vous ai choisi en vous prenant dans le monde ; voilà pourquoi le monde a de la haine contre vous*.

Nous avons parlé longuement de l’appel particulier des confréries à donner dans le monde le témoignage à Celui qui est venu dans le monde pour le sauver. Les confréries donnent ce témoignage de mille manières que nous avons dites, simplement car il existe une infinité de façons de servir ses frères dans des tâches dont l’extrême variété nous donne déjà un avant-goût du

Royaume des Cieux. Les confréries assument ces activités publiquement. Elles les réalisent explicitement au nom de Jésus dont chacune des confréries exalte un aspect particulier du mystère de son incarnation et du Salut. En servant leurs frères, les membres des confréries s'exposent au jugement du monde, entendu comme lieu de refus de la seigneurie du Christ. Voilà pourquoi être membre d'une confrérie ne peut pas être une mode, ni l'occasion de vivre seulement les joies de la proximité et de l'amitié. Un tel engagement, c'est appartenir au Christ qui nous a choisis le premier. Celui qui fait le choix de la vie fraternelle et du service du prochain au sein d'une confrérie sait à quoi il s'expose. Le Christ Lui-même l'a averti : *si l'on m'a persécuté, on vous persécutera vous-aussi. Si on a observé ma Parole, on observera aussi la vôtre.*

En entendant le récit des Actes des Apôtres, on est surpris de voir comment saint Paul a rendu son propre témoignage. Il n'est pas seul, il voyage avec des frères, Silas, puis Barnabé, rencontrés dans une des villes explorée. Paul et ses compagnons transmettent l'enseignement de l'Eglise naissante : *dans les villes où ils passaient, ils transmettaient les décisions prises par les Apôtres et les Anciens de Jérusalem, pour qu'elles entrent en vigueur.* L'auteur sacré indique que les églises s'affermisssaient dans la foi et que le nombre de leurs fidèles augmentait chaque jour. Il me semble que Paul et ses compagnons de plus en plus nombreux ont formé une véritable confrérie, c'est-à-dire une famille regroupant les frères de Jésus. Leur apostolat est comme un exemple pour nous car ils se laissent guider dans leurs action par ce que l'auteur sacré appelle l'Esprit de Jésus. A un moment donné, celui-ci les empêche de se rendre dans la province d'Asie. Les voici donc qui se rendent à Troas, pourtant ce n'est pas encore à cet endroit que l'Esprit Saint désire les envoyer. Voici donc que Paul a un songe nocturne, il voit un homme de Macédoine qui l'appelle, traverse la mer et vient à notre secours. Paul et ses amis font ce que l'on appelle un discernement. Ils reconnaissent la volonté de Dieu et décident de l'accomplir : *après cette vision de Paul, nous avons cherché à partir immédiatement pour la Macédoine, car nous étions certains que Dieu venait de nous appeler à y porter la Bonne Nouvelle.* Tout comme les premiers disciples de l'Apôtre, toutes les familles spirituelles, confrérie, communauté, mouvement sont appelées à rechercher sans cesse le mode meilleur d'annoncer la Bonne Nouvelle, de vivre selon les inspirations de l'Esprit Saint et l'exemple du Christ Seigneur. Le disciple ne s'occupe pas l'approbation du monde, mais il est soucieux de la volonté de son Maître, de la joie de son Seigneur. Il devient chaque jour davantage un frère pour les autres car Jésus Lui-même lui enseigne les secrets du véritable amour fraternel. C'est toujours saint Jean qui l'enseigne : *à l'amour que vous aurez les uns pour les autres, on reconnaîtra que vous êtes mes disciples.*

Appartenir à une confrérie, c'est un privilège : on y est fidèle et on y demeure non pas à cause de l'approbation du monde, mais parce qu'elle est le lieu où l'on vit à travers le sacrement des frères la proximité du Christ. De Lui les disciples partagent le destin. En Lui ils trouvent l'inspiration et la force de se mettre au service des plus pauvres parmi les hommes : les malades, les isolés, les agonisants, les démunis. Ils ne le font pas sur la base de leur propre générosité et encore moins de leur force ; mais simplement ils reconnaissent en ces pauvres le visage de Celui qui les a un jour enseigné ainsi : *ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait.* Les confréries servent les hommes parce qu'elles se sont d'abord mises au service du Maître de tous les hommes, Lui qui s'est reconnu dans la figure du Serviteur souffrant.

Conférence Prononcée par Monseigneur Jean Laffitte

Les archiconfréries et la Nouvelle Evangélisation

Trinité-des-Monts, 4 mai 2013

Parfois peu connues du grand public, les archiconfréries sont appelées à une mission de plus en plus importante dans l'Eglise, au moment où celle-ci a identifié comme objectif de son apostolat une nouvelle évangélisation. Au cours des siècles, du Moyen-âge au XIX^e siècle, les archiconfréries ont soutenu en Europe et dans le monde la triple dimension de la vie chrétienne : la fraternité parmi ses membres, la compassion envers les nécessiteux et la charité au sens large. Le premier trait spécifique des confréries est qu'elles sont composées de laïcs. De forme associative, elles ont voulu occuper un espace qui les situait dans le passé entre l'ordre monastique et l'ordre clérical. Dans des sociétés qui étaient à l'époque de sensibilité religieuse, le caractère séculier des confréries leur donnait toute leur originalité. Bénéficiant d'une vraie liberté d'action, elles ont pu se consacrer à un très grand nombre de tâches liées à la compassion et à la charité chrétienne. La sécularisation et la crise religieuse qui l'a accompagnée depuis plus d'un siècle font comprendre que les confréries ont, elles aussi, traversé une période de crise. Le laïcat s'est alors organisé d'une autre manière. Pensons au développement de l'Action catholique et des différents mouvements qui lui étaient liés. Sans crainte de schématiser cette évolution, on peut observer que les mouvements qui sont nés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle ne présentaient pas dans leur structure et l'organisation de leurs activités les mêmes caractéristiques que les anciennes archiconfréries. Les tâches étaient plus globales, des activités autrefois centrales dans la vie sociale semblaient avoir perdu au cours des siècles leur raison d'être. Quelques exemples très simples nous font comprendre cette évolution : l'organisation de l'ensevelissement des morts, nécessaire pendant les grandes épidémies du Moyen-âge, n'est plus d'actualité ; l'accompagnement des prisonniers condamnés à la peine capitale a disparu après l'abolition de la peine de mort ; le soutien des veuves et des orphelins est aujourd'hui assuré par les caisses d'assurance-maladie... Si les confréries ont semblé perdre apparemment de leur raison d'être, elles ont su traverser la crise de la sécularisation et elles ont, depuis le Concile Vatican II, su repenser leur existence. Deux facteurs me semblent spécialement déterminants. Le premier est la façon dont le Magistère conciliaire et postconciliaire a approfondi la vocation des baptisés : pensons aux deux constitutions sur l'Eglise, textes majeurs du Concile: *Lumen Gentium*, *Gaudium et Spes*, sans oublier le décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam Actuositatem* ; plus près de nous, la lettre encyclique de Jean-Paul II *Christifideles laici* devrait être considéré comme une charte de la Nouvelle évangélisation, aux côtés de la célèbre encyclique de Paul VI *Evangelium Nuntiandi*. Le second facteur est lié à la globalisation et à ses incidences sur la vie quotidienne. Le développement des communications sociales, les forums sociaux, la diffusion des nouvelles en temps réel, sans limite d'espace ou de temps, ont contribué au développement d'une culture individualiste, consumériste et virtuelle, d'où est souvent absente l'expérience concrète de la

proximité. Cet état de fait rend aujourd'hui particulièrement nécessaire l'éclosion d'espaces de fraternité et d'engagements réels dans des familles spirituelles à forte personnalité et présentant un ancrage profond et concret dans la société, spécialement au plan local. C'est vrai pour la transmission de la foi comme pour les actions de solidarité. Cela explique aussi que les archiconfréries aient été rejointes depuis un demi-siècle par de nombreuses communautés, mouvements et familles spirituelles de toutes sortes. En d'autres termes, le phénomène de la globalisation conduit aujourd'hui les confréries à redonner une identité aux baptisés ainsi qu'une personnalité concrète à leurs engagements chrétiens de solidarité.

C'est ainsi qu'elles se trouvent confrontées à un double défi : éviter de se cantonner à une appartenance formelle qui serait purement extérieure ou folklorique ; redécouvrir leur force antique qui a tant contribué au cours des siècles à diffuser le témoignage authentique de la vie chrétienne. C'est en étant profondément elles-mêmes qu'elles peuvent évangéliser de façon nouvelle, au sens où l'Eglise l'entend : par les œuvres faites spécifiquement au nom du Christ, et par la dimension fraternelle de l'existence chrétienne. Quand un baptisé désire entrer dans une confrérie, c'est qu'il est mû par deux désirs qui se complètent : se retrouver avec des frères au sein d'une même famille (*fraternité*) ; exprimer sa foi par des actions précises clairement identifiées et liées au charisme de la confrérie (engagement de *charité active*). Cette double dimension est l'exacte définition de l'Évangélisation qui est à la fois un témoignage de l'amour fraternel et un engagement de foi qui s'exprime par des œuvres.

Il y a donc aujourd'hui une opportunité particulière pour les confréries qui peuvent redonner consistance à toutes leurs activités. Aux deux dimensions déjà indiquées, communion fraternelle et charité active, il convient d'ajouter bien-sûr la participation à la beauté liturgique du culte chrétien. Les confréries, en effet, par le sens de la solennité liturgique et de tout ce qui favorise la beauté du culte rendu à Dieu, donnent clairement le témoignage que toutes leurs actions sont accomplies au nom du Christ-Seigneur.

Je voudrais maintenant illustrer ce qui précède par quelques rappels historiques et quelques exemples qui demeurent encore aujourd'hui source d'inspiration. La contribution du Magistère de l'Eglise nous aidera ensuite à tracer des voies d'évangélisation pour le futur.

Au plan historique, les confréries ne sont pas nées d'un projet abstrait, mais du souci de répondre concrètement à une nécessité sociale. Elles ne sont donc pas des sociétés d'initiés, même si l'appartenance peut se faire à l'issue de rites particuliers comme la cérémonie de prise d'habit ou le rituel de vêtue. Il s'agit donc bien d'un désir de charité chrétienne. Comme on le sait, elles sont restées très nombreuses et très actives dans le Sud de l'Europe, par exemple en Espagne et en Italie où l'on compte plusieurs centaines de milliers de membres. Elles demeurent aussi présentes en France, en particulier dans le Sud du pays. La charité presse d'accomplir toute une série de tâches au service du prochain. Ces actions peuvent revêtir une grande diversité. Un exemple que l'on trouve dans le Dictionnaire canonique de Durand de Maillane en 1770. Il explique ce que sont les pénitents en décrivant de la manière suivante leurs activités : les Pénitents sont des *Fidèles qui, dans les provinces méridionales du royaume se réduisent en confréries pour remplir certains devoirs de dévotion et de charité comme chanter des offices divins dans une chapelle qui leur est propre, d'ensevelir les morts, d'assister les malades, de faire des processions en l'honneur de Dieu... Ces pénitents sont vêtus d'un sac blanc, bleu, noir, violet, gris ou rouge selon la couleur affectée à chacune des confréries dont le nombre dépend de celui des habitants de chaque ville.*

En fait, les noms des confréries désignent souvent un aspect particulier de la dévotion à Notre Seigneur (la Sainte-Croix, le Saint-Sépulcre, le Saint Nom de Jésus, le Saint Esprit, le Saint Suaire, le Très Précieux Sang, pour ne citer que quelques uns), ou bien à la Vierge Marie, ou encore en hommage à tel ou tel attribut divin (Miséricorde, Justice). Il est intéressant par exemple de parcourir toute l'histoire des confréries dans un endroit où elles sont encore très actives, la région qui forme dans notre pays l'ancien Conté de Nice. Il existe dans cette région près de 15 confréries, dont quatre ont leur siège dans la ville de Nice. Notons que dans la Principauté voisine de Monaco, existe une confrérie de près de 300 membres, la Confrérie de la Miséricorde. On s'aperçoit qu'en fonction des événements historiques, la réalité sociologique a pu changer, parfois aussi se sont développées des orientations spirituelles diverses (dans la période qui a suivi la Réforme Tridentine, puis le développement de la spiritualité française l'accent a été mis sur l'approfondissement spirituel de la vie intérieure), toutefois l'engagement de la charité chrétienne au service du prochain dans le besoin n'a jamais cessé. Les activités étaient toujours déterminées par les besoins réels. Ainsi pour garder le même exemple géographique, lorsque la ville fut rattachée à la Maison de Savoie, - il y avait à cette époque dans la région niçoise pas moins de 110 confréries - les fonctions confiées aux pénitents intéressait tout l'ensemble de la population : les nouveaux nés et leurs mères dans les *sociétés des bonnes couches*, les enfants dans les *orphelinats*, les malades dans les *hôpitaux*, les démunis dans les *asiles et refuges*, l'accueil des pèlerins sur la route de Saint Jacques de Compostelle (les *jacquets de France*), les familles en mauvaises situation avec les *Monts de Piété*, le *rachat des captifs chrétiens* auprès des sarrazins, les défunts avec *l'accompagnement spirituel*, les *indulgences*, les *suffrages pour le repos des âmes*. On a donc, pour résumer, une entreprise de secours mutuels, une véritable charité chrétienne et en même temps une activité culturelle avec des exercices de piété (processions, rosaires, chemins de croix, présence aux offices liturgiques solennels et aux funérailles des membres défunts). En somme on a en abrégé un exercice de la vie chrétienne très équilibré qui ne délaisse pas la prière sous le prétexte des œuvres à accomplir et qui ne néglige pas le service des frères au motif des engagements dévotionnels. C'est justement cet équilibre qui est fondamental et si précieux de nos jours pour l'évangélisation.

Il est utile de réfléchir sur ce qu'implique pour les confréries ce que l'on appelle la Nouvelle évangélisation. Elle n'est pas une tâche inédite et sortie du néant. Il s'agit d'une évangélisation reproposée à frais nouveaux dans un contexte de sécularisation et de relativisme propre à nos sociétés. Ces dernières ont connu une culture chrétienne forte dans le passé mais il faut bien constater une déchristianisation qui prend la forme d'un oubli de l'héritage chrétien et de la perte des repères fondamentaux aux plans éthiques et anthropologiques. Ce n'est pas le lieu de développer cela, mais il convient de reconnaître que dans ce contexte précis, les confréries peuvent jouer un rôle fondamental en raison de leur visibilité dans la société et de leur fonction de gardien d'une mémoire chrétienne bien incarnée. Toutefois la raison de l'engagement des confréries est autre. Elles font sienne la tâche impérieuse de l'Eglise : Ce commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Eglise l'a reçue des Apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux extrémités de la terre. C'est pourquoi elle fait siennes les paroles de l'Apôtre : Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile. Il est dans la nature d'une confrérie d'annoncer l'Évangile et d'accompagner son annonce par les œuvres. Une confrérie qui oublierait son appel en ce sens deviendrait peu à peu une coquille vide. Au contraire la clarté de la proclamation explicite du salut, rehaussée par des dévotions profondément ancrées dans la Tradition de l'Eglise et la foi du Peuple de Dieu, exerce un attrait particulier : les confréries transmettent une culture en même temps qu'un

lieu de vie fraternelle. En ce sens, la valeur de la fraternité vécue et de l'aide mutuelle leur donne une physionomie qui évoque en plus large l'institution familiale si maltraitée de nos jours. Il y a un mode familial de vivre la fraternité dans une confrérie comme dans toute communauté chrétienne digne de ce nom.

Je repensais à ce que vous vivez en relisant récemment le Décret sur l'Apostolat des laïcs, texte conciliaire finalement peu connu. Une phrase m'a semblé significative : tout apostolat chrétien trouve dans la charité son origine et sa force, mais certaines œuvres sont par nature aptes à devenir une expression particulièrement parlante de cette charité : le Christ a voulu qu'elles soient le signe de sa mission messianique (AA, N. 8).



Biographie de Monseigneur Jean Laffitte

Mgr Jean Laffitte est né le 5 mai 1952 à Oloron-Sainte-Marie.

Il est diplômé de sciences politiques à l'université des sciences sociales de Toulouse, puis va suivre, ensuite, des cours à Cambridge et Salamanque.

En 1984, il entre au séminaire français de Rome. Il suit les cours de l'université pontificale grégorienne et obtient en 1988 son baccalauréat de philosophie et théologie.

Il est ordonné prêtre le 2 juillet 1989 pour le diocèse d'Autun, Chalon et Macon. Il est membre de la Communauté de l'Emmanuel.

Il poursuit ses études à *l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille* où il obtient un doctorat en théologie morale. À partir de 1994, il y enseigne et de 1999 à 2001 il en est vice-président.

En 2003, il devient consultant de congrégation pour la doctrine de la foi alors présidée par le cardinal Joseph Ratzinger, en 2005, sous-secrétaire du conseil pontifical pour la famille et en 2006 vice-président de l'Académie pontificale pour la vie.

Le 22 octobre 2009, le pape Benoît XVI le nomme secrétaire du Conseil pontifical pour la famille, lui accordant à cette occasion le titre d'évêque titulaire d'Entrevaux. Il reçoit la consécration épiscopale des mains du cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État.

MAINTENANCE 2013

Dimanche 28 avril – Cathédrale de Monaco

**Homélie de Mgr Bernard Barsi
Archevêque de Monaco
Aumônier général de la Maintenance**

Les réunions de la Maintenance sont avant tout une manifestation de foi et de fraternité chrétienne. Manifestation de foi car c'est au nom du Christ Jésus que se rassemblent les Pénitents. Manifestation de fraternité car si les Confréries pratiquent la charité en leur sein et la solidarité envers les plus pauvres, elles ressentent le besoin de se retrouver ensemble. Venues de France, de Catalogne, d'Italie, de Monaco elles affirment leur identité religieuse et établissent entre elles des liens de coopération et d'entraide. Je souhaite que cette 68^e réunion de Maintenance atteigne ses buts. Ainsi, elle nous renforcera dans la foi au Christ, elle nous rendra fiers de notre appartenance à une confrérie au service de l'Eglise et du monde, elle nous fera progresser dans l'amitié fraternelle. Elle nous maintiendra dans la joie, cette joie pascale à laquelle le Pape François nous appelait lors de la messe du dimanche des Rameaux : « Ne soyez jamais des hommes, des femmes tristes : un chrétien ne peut jamais l'être ! Ne vous laissez jamais prendre par le découragement (...) Notre joie (...) naît (...) du fait d'avoir rencontré une Personne : Jésus (...). Portons à tous, la joie de la foi ! ».

Notre Maintenance 2013 s'inscrit au cœur de l'Année de la Foi que le Pape Benoît XVI, a proclamée pour l'Eglise catholique. Par cette initiative, il a voulu marquer le 50^{ème} anniversaire du début du Concile Vatican II, proposant en quelque sorte un pèlerinage vers ce qui représente l'essentiel pour chaque chrétien : son rapport personnel avec Jésus Christ, Fils de Dieu, mort et ressuscité pour notre salut, rapport qui donne sens à nos vies et change nos existences. Ce trésor de la foi, perpétuellement valable, hier, aujourd'hui et demain, l'Eglise est chargée de l'annoncer aux hommes de tous les temps.

Les textes de la Parole de Dieu entendues dans cette messe du 5^e dimanche de Pâques ont en commun de nous inviter à vivre pleinement notre foi chrétienne. Paul et Barnabé au cours de leurs voyages missionnaires « exhortent les disciples à persévérer dans la foi », tandis que Jésus, dans l'évangile donne le commandement nouveau, celui de « l'amour du prochain » à l'image de l'amour que lui-même nous témoigne.

Persévérer dans la foi, c'est être fidèle au Christ, à l'Evangile et à l'Evangile. L'Apôtre St Paul compare la vie chrétienne à un combat dans lequel nous devons lutter avec endurance. Il affirme que : « *nous ne luttons pas contre des hommes, mais contre les forces invisibles, les puissances des ténèbres qui dominent le monde, les esprits du mal qui sont au-dessus de nous* » (Ep 6,12). Cet esprit du mal, nous le rencontrons à chaque instant, il rôde, il va et vient à la recherche de sa proie. Il se manifeste quand nous nous enfermons sur nous-mêmes, quand nous nous détournons de Dieu pour adorer les idoles que sont l'argent, le pouvoir. Quand nous oublions que la haine, l'envie, l'orgueil souillent notre vie. L'esprit du mal c'est encore la tiédeur de nos vies chrétiennes. Le Pape François

dans son langage direct nous a interrogé, ces jours-ci sur notre foi : « comment va notre foi ? Elle est forte ? Ou parfois elle est un peu à l'eau de rose, une foi comme ci comme ça ? Lorsque les difficultés arrivent, sommes-nous courageux (...) ou un peu tièdes ? » Mais, a ajouté le pape, « la foi est telle que nous la professons dans le Credo. » Il faut donc surmonter « la tentation d'être une peu comme « tout le monde », de ne pas être « si rigides ». Car, c'est par ce relativisme que « commence le chemin qui conduit à l'apostasie ». De fait, lorsque nous commençons à couper la foi en morceaux, à l'édulcorer en corrigeant ce qui paraîtrait trop contrariant, à nous rassurer avec cette formule toute faite : « mais Dieu n'en demande pas tant », nous prenons le chemin de l'apostasie, celui de la contrefaçon du message évangélique, celui de l'infidélité au Seigneur, le chemin où la foi est morte parce qu'elle n'agit pas.

Notre persévérance dans la foi, le bon combat pour la foi s'appuie sur le Christ Jésus, le livre de l'Apocalypse nous l'a rappelé « *Dieu demeurera avec les hommes ... Dieu lui-même sera avec eux* » (Ap 21,4), et les Actes des Apôtres ont confirmé cette pratique : « *les disciples sont remis à la grâce de Dieu* » (Ac 14,26). Sans la présence et la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien faire. Avec le Christ et les moyens qu'il met à notre disposition, nous sommes vainqueurs du mal et du péché. Les moyens faut-il les rappeler à notre assemblée ? La persévérance dans la lecture de la Parole de Dieu et en particulier des évangiles. La persévérance dans l'enseignement des apôtres et de leurs successeurs, papes et évêques. La persévérance dans la prière et les sacrements, principalement la messe du dimanche. Un chrétien et plus encore un Pénitent qui ne participerait pas à la messe dominicale constitue un scandale pour lui-même et pour les autres ! La persévérance dans la communion fraternelle. Nous avons absolument besoin d'un lien avec une communauté d'Eglise et nos confréries nous rendent ce service d'un appui fraternel pour nous encourager à vivre la foi en Jésus-Christ.

Nous combattons et nous résistons face au mal pour la foi de notre baptême en sachant que cette lutte passe par la croix. Le Pape François que je cite abondamment parce que ses paroles sont faciles à comprendre et touchent notre cœur, affirmait devant les cardinaux : « Quand on ne confesse pas Jésus-Christ, on confesse la mondanité du diable, la mondanité du démon ».

Confessons Jésus-Christ crucifié et proclamons qu'il est Seigneur » pour la gloire de Dieu le Père (Ph 2,11). Notre fidélité dans la foi nous procurera joie et bonheur. Désirons cette fidélité et puisons-la avec confiance et espérance dans la fidélité même de Dieu. ☒

Avant sa mort et sa résurrection, Jésus livre à ses disciples son testament, le commandement nouveau de l'amour : « *comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres* » (Jn 13). Pour le chrétien, il s'agit d'aimer à l'image de l'amour sauveur et pardonnant du Christ Jésus, d'aimer en prenant soin de l'autre. Cet amour fraternel est le signe visible que nous sommes les disciples de Jésus. Comme l'écrit l'Apôtre Paul « *L'amour ne passera jamais. Un jour, les prophéties disparaîtront, le don des langues cessera, la connaissance que nous avons de Dieu disparaîtra* (1 Cor 13,8) mais l'amour ne passera jamais. Cette vertu d'amour et de tendresse n'est pas la vertu d'un faible, au contraire elle est celle d'un homme, d'une femme, animé par une grande force d'âme. Par expérience, nous savons qu'il est difficile d'aimer à la manière du Christ, lui qui s'est donné totalement à son Père et aux hommes mais là encore par grâce divine nous pouvons parvenir à aimer, comprendre, pardonner, espérer, faire confiance à nos frères et sœurs en humanité.

Au sein de nos confréries, soyons toujours vigilants à maintenir la communion fraternelle, ainsi pourront-elles devenir de réels foyers d'amour.

La charité, au long des siècles, nos confréries l'ont toujours pratiquée en faveur des petits et des pauvres, créant de nombreuses structures d'entraide et de solidarité dont certaines perdurent encore tandis que d'autres ont été reprises par des services publics. Toutefois de nouvelles pauvretés, physiques ou spirituelles, sont apparues dans le monde et dans l'Eglise. Il y a là une invitation pressante pour être inventif. Déjà, en 1907, le cardinal de Cabrières, un des promoteurs de nos Maintenances, revenait sur la nécessité de rappeler aux Confréries « leurs pieuses origines, et de leur offrir un but de charité plus en rapport avec les temps où nous vivons. (...) Ces Associations, disait-il, se rajeuniraient en se donnant et en donnant à ceux qui les composent un but plus voisin des conditions de la vie contemporaine ? » Dans le maintien de vos traditions légitimes, en collaboration avec vos paroisses, les autres mouvements d'Eglise et vos diocèses, j'encourage vos Confréries à être imaginatives et créatrices pour les pauvres.

En cette année du bicentenaire de la Vénérable Archiconfrérie de la Miséricorde dont vous trouvez l'historique sur vos livrets de participation à la messe, nous allons remettre à S.A.S. le Prince Souverain Albert II les insignes de Pénitent et Prieur d'Honneur de l'Archiconfrérie. Le Grand Maître de la Maintenance lui remettra également la Médaille de la Maintenance. Ces gestes soulignent l'attachement des Princes de Monaco et de la Famille Princière à la foi catholique et à l'Archiconfrérie de la Miséricorde, mais ces gestes marquent également la confiance et l'affection indéfectible des Pénitents envers leur Prince Souverain.

Chers frères et sœurs Pénitents, merci pour votre engagement au sein de l'Eglise. Dans l'humilité, portez avec dignité le sac de Pénitents, soyez fiers de votre foi catholique. Que Dieu vous garde dans sa joie et que Notre-Dame de la Miséricorde vous maintienne sous sa protection maternelle.

AIGVES-MORTES

CONFRÉRIE DES PÉNITENTS BLANCS



Dans le droit fil de la restauration des tableaux exposés dans notre Chapelle, et grâce aux dons, nous avons poursuivi encore cette année la remise en état d'une œuvre d'un peintre inconnu exécutée aux environs de 1780, placée dans son cadre d'origine d'époque Louis XVI.

Il s'agit d'une scène représentant Saint Bonaventure au pied de la Vierge Marie à l'Enfant. La mitre et la crosse de l'évêque ainsi qu'un glaive à lame incurvée sont déposés au pied de la Vierge. En fond, un paysage avec quelques maisons et un cours d'eau que l'on ne saurait situer. Sur la lame du glaive on peut lire un nom : BOLESLAO qui pourrait être celui du peintre, patronyme qui ne figure cependant pas dans les nomenclatures habituelles.



(Photo : Florent Brouzet)

Tableau avant restauration

Cette toile en très mauvais état a nécessité un long et minutieux travail d'autant que le verni jauni et très irrégulier trahissait les couleurs originales. L'Atelier Florent Brouzet, de Nîmes a procédé à un refixage total de la matière picturale qui se soulevait, puis à un rentoilage qui a permis de rétablir la planéité du tableau. Il a fallu ensuite nettoyer le tableau en allégeant le verni à l'aide de solvants pour retrouver les couleurs qui avaient été très altérées par celui-ci, puis il a été procédé aux retouches des lacunes de façon illusionniste afin de retrouver la lisibilité de l'œuvre, le travail se terminant par une couche de verni de protection.

Quant au cadre, il a été nettoyé afin de retrouver la feuille d'or d'origine et tous les manques ont été repris et redorés par Julien Grigenti, doreur, spécialiste de l'encadrement.



(Photo : Florent Brouzet – restaurateur)

Détail – pied et mi-jambe de la Vierge, restaurés

St Bonaventure, de son nom Giovanni da Fidanza est né près de Viterbe (Italie) vers 1217-1221 ; tout jeune, il sera appelé Bonaventure peut-être pour avoir été présenté, gravement malade, à François d'Assise qui en le voyant se serait écrié : « O buona ventura ! » (selon une tradition du XV^{ème} siècle)

Fils de médecin, il étudie les arts à la Sorbonne (1236) puis la théologie (licence en 1248 et doctorat en 1257, en même temps que Thomas d'Aquin).

Elu Ministre Général de son Ordre des Frères Mineurs (1257) – c'est lui qui prescrira la sonnerie des cloches à la tombée du jour en l'honneur de l'Annonciation, préfigurant l'Angelus – il sera nommé archevêque d'York par Clément IV – poste qu'il refusera préférant rester à Paris –.

Il crée à Rome en 1267 un statut pour les laïcs s'engageant selon les règles de l'Amour du Christ : ce sera la première confrérie de pénitents, dénommée « Confrérie de Gonfalon » (le gonfalon étant une bannière attachée à une hampe).

En 1273, Bonaventure est consacré cardinal-évêque d'Albano par Grégoire X qui le charge de préparer le Concile II de Lyon qui s'ouvre le 7 mai 1274. Il meurt deux mois plus tard, le 13 juillet, empoisonné, selon les dires de son secrétaire Peregrin de Bologne



(Photo : Florent Brouzet – restaurateur)

Bas du tableau particulièrement endommagé (crosse, mitre, livre et glaive sur la lame duquel on devine un nom)

Il sera inhumé en l'église franciscaine de Lyon devenue église St Bonaventure. En 1434 ses restes sont transférés dans la nouvelle église St François d'Assise. Sa tête ayant été trouvée en parfait état de conservation, Sixte IV (franciscain) l'inscrira au nombre des saints. Il sera proclamé docteur de l'Eglise en 1587.



(Photo : Florent Brouzet – restaurateur)

St Bonaventure après restauration

Un tableau de Francisco de Zurbarán le représente revêtu de sa bure, agenouillé, les mains jointes, le regard tourné vers l'ange de Dieu qui lui montre une direction ; posée sur un plat la tiare papale.

Il est dit que ce tableau aurait été offert il y a fort longtemps à notre Confrérie par la Confrérie des Pénitents Blancs de Montpellier.... Il ne nous reste plus qu'à rechercher dans nos archives et inviter la Confrérie donatrice à en faire autant !

Bernard GROS,
Secrétaire de la Confrérie des Pénitents Blancs
d'Aigues-Mortes



Aix-en-Provence

CONFRERIE DES BOURRAS

L'Œuvre des prisons sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié

M. BERNARD TERLAY *

L'Œuvre des Prisons doit son origine à l'existence d'une confrérie de pénitents aujourd'hui disparue : les Pénitents blancs près l'Observance.

Il existait en effet et il existe toujours, réparties dans tout le sud de la France, de nombreuses compagnies ou confréries de pénitents composées essentiellement de laïcs et parfois de clercs.

Ces confréries ne sont pas des ordres fondés par l'Église catholique mais nées d'un élan populaire qui amena des laïcs pieux à mieux vivre leur foi par un approfondissement spirituel plus intense propre à tout chrétien tout en pratiquant une œuvre de charité dans la plus grande humilité.

La ville d'Aix comptait jusqu'à la Révolution, cinq confréries :

- les Pénitents noirs de 1520 à 1777 ;
- les Pénitents blancs près l'Observance de 1520 à 1790 ;
- les Pénitents blancs des Carmes de 1563 à 1899 ;
- les Pénitents bleus de 1645 à... ;
- les Pénitents gris, dits Bourras de 1677 à nos jours.

L'histoire de ces différentes confréries est ô combien passionnante et enrichissante mais notre propos vise en premier lieu à nous intéresser à une seule de ces confréries : la confrérie des Pénitents blancs de l'Observance, connue sous le titre de Notre-Dame-de-Pitié.

Établis entre 1517 et 1520, dans l'église Notre-Dame-de-Beauvezet actuelle rue Bédarride, ils portaient dans ces premières années un sac de couleur bleu et avaient pour patron le premier prédicateur de la pénitence, saint Jean-Baptiste. Dès leur institution, ils se dévouèrent aux soins à donner aux pauvres prisonniers et cette fonction, ce but, fut confirmée par lettres patentes du roi Henri II en date du 27 septembre 1554, puis vérifiées et confirmées par le Parlement par arrêt du 23 février 1555.

* Conservateur au musée Granet.



François de Belleforest (1530-1585), plan de la ville d'Aix, 1575

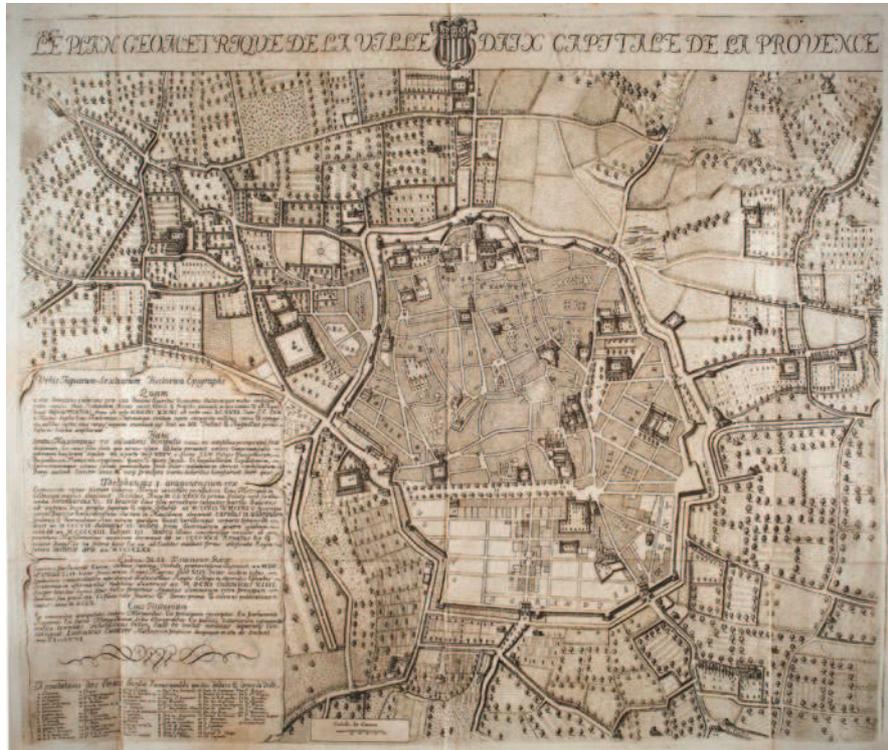
Ils ne se contentaient pas seulement de visiter les prisonniers, mais ils leur apportaient une aide réelle en leur donnant de la nourriture, en leur fournissant du linge, des vêtements, des chaussures, enfin, en leur procurant les moyens de se défendre.

Suite aux luttes religieuses entre catholiques et huguenots quand vint l'apaisement, les confréries reprirent une activité de plus en plus importante. Les pénitents bleus à cette époque-là, pour témoigner, nous explique de Haitze, de leur innocence dans ces luttes fratricides, prirent une nouvelle robe de couleur blanche et gardèrent en souvenir de leur premier habit la couleur bleue pour leur bannière.



Ainsi naissaient les Pénitents blancs de l'Observance dont la chapelle se situait, jusqu'à sa disparition à l'époque révolutionnaire, sur l'emplacement actuel du jardin des thermes à quelques mètres

Détail du plan ci-dessus

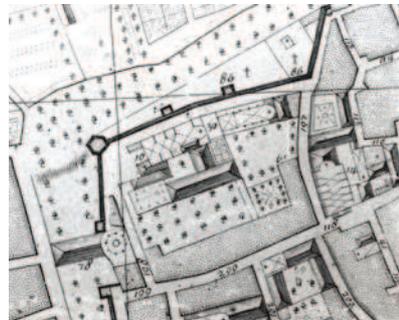


Louis Cundier, plan de la ville d'Aix, 1680, musée Paul Arbaud, Aix

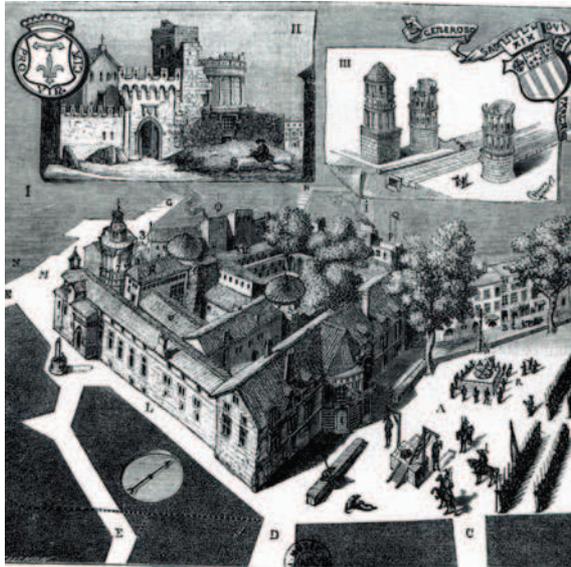
de la grande église des religieux observantins disparue à la même époque.

Le soulagement des prisonniers était leur seul but car comme disent les textes fondateurs : « Il n'y a pas de malheureux, qui eussent plus besoin d'être secourus que les prisonniers, parce qu'il n'y en avait pas de plus abandonnés; les autres pouvaient faire entendre leur voix et se recommander à la commisération publique, tandis que les misérables captifs, relégués au fond d'un cachot, n'étaient entendus de personne. On avait même de la répugnance pour eux; sans aucune différence, de l'innocent opprimé, du véritable criminel. »

Ces pénitents blancs pratiquaient leur louable charité chacun comme il



Église de l'Observance et chapelle des Pénitents Blancs, plan Devoux et gravé par Cousin, 1753 (détail), musée Granet, Aix © B.Terlay



Honoré Gibert (1832-1891), restitution du palais des comtes de Provence, musée P. Arbaud, Aix © B.Terlay

l'entendait, sans concertation entre eux, aussi s'aperçurent-ils des inconvénients qui en découlèrent et sentirent la nécessité d'avoir un règlement afin de rendre leur action plus efficace.

Le 1^{er} mai 1639, le recteur de la compagnie, le frère André-Mathieu, sieur de Fuveau, avocat à la Cour, provoqua une assemblée générale où furent établis les premiers règlements.

Pour pouvoir s'occuper de ces pauvres malheureux, il fallait des fonds. Seules les quêtes faites

dans la chapelle ne permettaient pas d'obtenir des ressources suffisantes. Il fut décidé alors de placer un tronc au dehors de la chapelle pour recevoir les aumônes.

Ainsi, les prisonniers recevaient plusieurs fois par semaine la visite des représentants de l'Œuvre des prisons.

En 1663, la confrérie des Pénitents blancs eut comme recteur Louis de Vendôme, duc de Mercœur, alors gouverneur de Provence. Il était le fils de César Monsieur, l'aîné des fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrée. Il avait épousé Laure Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin, nièce également du cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix et fut veuf en 1657. Il fut amoureux fou de Lucrece de Forbin-Soliès, appelée la Belle du Canet, elle-même

veuve d'Henri de Rascas, seigneur du Canet. Ces amours contrarièrent la Cour et il fut décidé de solliciter le pape Alexandre VII pour conférer au duc de Mercœur le chapeau de cardinal et ainsi couper court à cette liaison.

La tradition rapporte que Louis de Vendôme recevait des personnes déguisées la nuit que les paysans du Faubourg appelaient *lei machotto*



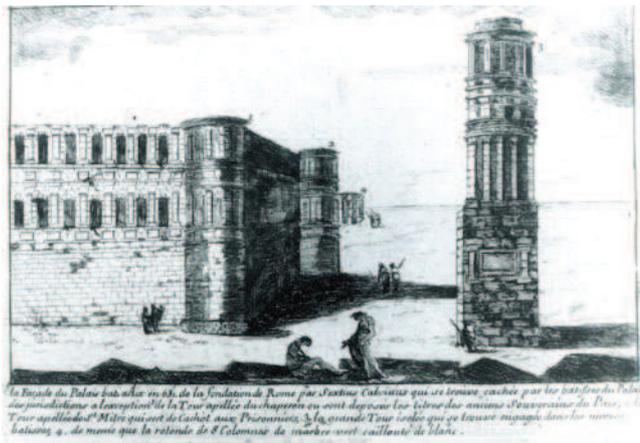
Daniel Dumonstier (1574-1646), portrait de Louis de Vendôme, duc de Mercœur, musée Condé, Chantilly

(les chouettes). C'est dans son pavillon qu'il mourut le mardi 6 août 1669 à l'âge de 57 ans ce qui fit dire aux paysans « *lei machotto en tua lou du* » (les chouettes ont tué le duc) (cf. Fauris de Saint-Vincens).

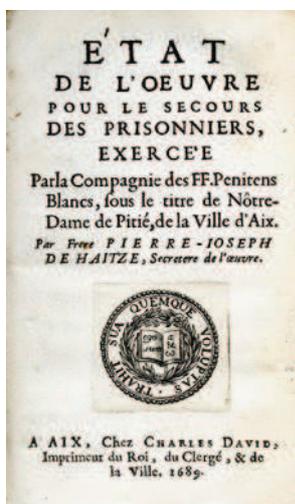
De son rectorat, son action en faveur des pauvres prisonniers fut très importante et son rectorat fut des plus féconds. De nouveaux règlements sont publiés solennellement le 2 décembre 1663, approuvés par le cardinal Grimaldi le 1^{er} avril 1664 et homologués par le Parlement le 5 juin 1666. Après la mort du duc de Mercœur, l'Œuvre s'affaiblit légèrement mais dès 1685, elle eut à sa tête Antoine d'Albert, avocat général qui donna un nouvel élan lequel s'avérera très efficace pour les années à venir.

Au commencement de l'année 1686, le nouveau recteur fit choix parmi les membres de la confrérie de 12 frères pour ensemble jeter les bases d'un nouveau règlement. Le 25 mars 1686, ce règlement était adopté et publié. L'Œuvre des prisons pouvait efficacement fonctionner ayant à sa tête un recteur, 11 prieurs, un trésorier, un secrétaire archiviste.

Outre la nécessité de faire des quêtes dans les églises d'Aix paroissiales et conventuelles, l'Œuvre des prisons s'attacha au bien-être des prisonniers. Une délibération en date du 23 juin 1686 fut prise pour faire faire cinq lits au dernier cachot appelé Saint-Mître, il fut convenu le 28 juillet 1686 de faire blanchir ce cachot, la délibération rapporte que « le frère François Garnier, vice-recteur et qui avait été semainier la semaine passée aux prisons a remontré à l'assemblée, qu'en visitant les prisons, il avait observé que le cachot plus bas qu'on appelle Saint-Mître était extrêmement obscur à cause du peu de jour qu'il reçoit de dehors et avec cela puant attendu que n'estant point pavé la terre d'elle-même humide exhalait incessamment cette mauvaise odeur, qu'il serait d'avis si la compagnie le trouvait à propos de faire blanchir le dit cachot avec fleur de chaux et de faire un pavé ». Ces premières mesures prises, l'Œuvre dans l'année qui suivit fit faire des lits fixés et scellés à la muraille à l'ensemble des cachots.



P.-J. Laurent Gaillard de Lonjumeau (1709-1766),
Le palais comtal, musée
P. Arbaud, Aix © B.Terlay



Cette même année 1686, le 3 novembre, une nouvelle délibération est prise afin de faire exécuter une table et des bancs pour permettre aux prisonniers de manger correctement. Jusqu'à cette époque les malheureux prisonniers n'avaient pas le choix, ils devaient manger et s'asseoir à même le sol. Ce n'est qu'en janvier 1688 que l'on prit la décision de visiter les femmes prisonnières. Les textes nous disent « qu'on leur donna des lits, et on les retira de l'ordure dans laquelle on les avait laissées jusqu'alors ; on les fit enfin participer à tous les bienfaits de l'établissement ».

Au fil des ans grâce au dévouement du recteur et des prieurs, l'Œuvre acquit une certaine indépendance vis-à-vis de la confrérie des Pénitents blancs et jouissait d'un intérêt grandissant auprès des Aixois et des habitants de la province. Les legs et les dons étaient nombreux et plus ou moins importants voire même considérables à l'exemple de celui du cardinal Grimaldi décédé en 1685 s'élevant à un montant de 1500 livres. Grâce aux divers fonds recueillis, l'œuvre pouvait agir avec plus de facilité en affectant ses revenus pour l'élargissement des prisonniers et pour leur obtenir les lettres de grâce nécessaires.

Les prieurs de l'Œuvre s'intéressaient à tout ce qui pouvait être utile aux prisonniers. Ainsi, quand un prisonnier était détenu pour dettes, ils examinaient sa situation avec le plus grand soin, et puis, s'ils estimaient son cas digne d'intérêt, ils versaient des sommes quelquefois importantes pour le faire sortir de prison après avoir discuté avec le ou les créanciers.

L'Œuvre ne pouvait assurer à elle seule tout ce qui regardait au soulagement des prisonniers. Aussi, délégua-t-elle certaines tâches moyennant finances notamment aux religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique du couvent Saint-Barthélemy d'Aix situé à gauche en montant dans la rue Mignet anciennement rue Bellegarde. La présence de ces religieuses est attestée en 1688 et c'est par délibération du 18 juillet 1694 qu'elles furent chargées du blanchissage du linge puis par la suite de faire la soupe que l'on donnait d'abord une fois par semaine, puis deux fois et enfin tous les jours. Elles soignaient les malades, visitaient tous les jours les femmes prisonnières. Elles continuèrent leur mission jusqu'en 1791 où elles durent remettre leur démission entre les mains de la municipalité.

Les services religieux de l'Œuvre étaient assurés par les pères capucins qui venaient visiter les prisonniers tous les matins et les textes rapportent qu'ils restaient assez longtemps dans les prisons.

L'aspect religieux de l'Œuvre ne peut évidemment pas être occulté car la foi constituait le ciment de cette noble institution.

Les écrits du XIX^e siècle expliquent : « L'œuvre a toujours conservé ses habitudes religieuses et c'est peut-être dans la religion seule qu'elle a puisé ces sentiments de véritable charité, qui la distinguent et qui la portent à venir au secours de ceux qui lui sont les plus opposés, et de qui elle n'attend pas même de la reconnaissance. Qu'on nous dise si elle a jamais fait distinction; si tous les malheureux, de quelques pays, de quelque religion et de quelque opinion qu'ils aient été, n'ont pas tous eu part également à ses bienfaits? Il serait impossible de prouver le contraire : et si cela est ainsi, cet établissement doit mériter la confiance et la protection de tous. »

Aussi, la notoriété de l'Œuvre étant reconnue, monseigneur Daniel de Cosnac archevêque d'Aix, permit à ses membres de participer aux processions solennelles et surtout à celle de la Fête-Dieu sous leur étendard et de marcher derrière la croix de la Charité.

Les membres de l'Œuvre des prisons étaient choisis, nous disent encore les textes, parmi les officiers de justice, les écuyers, bourgeois et marchands. De hautes personnalités furent à la tête de cette institution tel Cardin Lebret en 1713, Premier président au Parlement et intendant de Provence mais aussi Gaspard de Gueidan en 1715 alors avocat général au Parlement ou encore en 1739 Honoré Armand de Villars, duc et pair de France, gouverneur pour le roi du pays et du comté de Provence.

L'année 1746 marquera une date importante pour l'Œuvre. En effet, par lettres patentes du 4 décembre 1746, Louis XV sépara la confrérie des Pénitents blancs de l'Œuvre des prisons. Dorénavant, l'Œuvre sera dirigée et administrée seulement par les recteurs des prisons et placée sous le contrôle du Parlement de Provence. À cette occasion de nouveaux règlements furent publiés mais très semblables aux précédents. L'Œuvre serait donc composée de quinze recteurs choisis parmi les gentilshommes, avocats, procureurs, notaires, bourgeois et marchands habitants dans la ville d'Aix. Toutefois, un recteur devrait appartenir à la confrérie des Pénitents Blancs.

Hyacinthe Rigaud, portrait de Gaspard de Gueidan en président à mortier au parlement de Provence (1719), musée Granet, Aix, cliché B. Terlay





L'article 11 de ce règlement évoque quelques points précis concernant tous les devoirs du semainier et presque tous ceux des administrateurs. Les voici : « Les semainiers sont les députés du bureau, pour remplir toutes les obligations à l'égard des prisonniers. Ils sont obligés d'assister à la distribution du pain du Roi, et prendre garde qu'il soit de la qualité requise, de tenir un compte exact du jour d'entrée et de la sortie de chaque prisonnier, afin qu'on y ait recours pour le paiement du boulanger, et ils tiendront la main à ce qu'il n'y ait

aucun prisonnier à qui il refuse de donner le pain. Ils doivent être assidus aux Prisons, veiller à tous les abus contraires à l'intérêt des prisonniers... Ils doivent visiter les cachots avec soin et les faire tenir propres, fournir aux prisonniers tous les soulagements qu'il est permis de leur donner, se charger de toutes leurs affaires ; et gagnant leur confiance par de pareils secours, ils doivent les exhorter à la patience, au bon usage de leurs peines et à ne point haïr ceux qui sont cause de leur détention... »

Peu après la séparation entre l'Œuvre et la confrérie des Pénitents, il fut proposé et décidé de changer le titre de l'œuvre et de la désigner sous le vocable de Notre-Dame-de-Consolation et de Saint-Mitre au lieu de Notre-Dame-de-Pitié. C'est ainsi que Saint-Mitre devint le patron des prisons.

À compter de l'année 1747, l'Œuvre dut trouver un local en ville pour tenir son bureau et ses archives. Quelque temps après l'Œuvre fut abritée à l'intérieur du palais comtal dans les appartements destinés au service de

la chancellerie près la Cour des aides et finances, puis plus tard dans les salles du gouvernement jusqu'au moment où l'on démolit le palais comtal. Cette démolition dura plusieurs



du milieu du XVIII^e.



du début du XIX^e.

Cachets de l'Œuvre des prisons

L'ŒUVRE DES PRISONS



Vue de la démolition des prisons et de la chute de soldats, 29 aoust 1786, coll. part. © B. Terlay



Attribuée à Joseph Vernet (1714-1789), Les casernes d'Aix, coll. part. © B. Terlay



Vue perspective de la démolition du couvent Sainte-Claire avec la naissance du palais de justice, 1789, coll. part.
© B. Terlay

années et le 17 novembre 1786, les prisonniers furent transférés aux prisons des casernes Saint-Jean devenues plus tard caserne Forbin et de nos jours Espace Forbin.

L'époque révolutionnaire sera ressentie douloureusement par l'Œuvre mais davantage encore par les prisonniers. Après la disparition des religieuses du tiers ordre de Saint-Dominique, il fut nommé le 3 avril 1791 une dame pour « faire la soupe, soigner le linge et employer ses soins au soulagement des prisonniers ». C'est de cette époque que date la création de l'emploi de mère des prisons. Toutefois au mois de nivôse an III, c'est-à-dire en décembre 1794, l'administration du district suspend l'Œuvre. Ce n'est qu'au mois de prairial an III de la même année (mai 1795) qu'à la demande de la commission municipale des administrateurs du district que l'Œuvre reprend ses activités.

En ce mois de mai 1795, les recteurs furent réinstallés dans leur fonction mais leur caisse était complètement vide. Ils reçurent du directoire du district et du département 1 000 livres puis 1 200 livres mais les fonds disparurent rapidement tant et si bien qu'ils ne purent continuer leur devoir envers les prisonniers et qu'ils cessèrent leur administration devenue impossible.

Les prisonniers se trouvèrent alors en peu de temps dans une situation douloureuse et affreuse, faute de soins et de secours. Le rapport qui

fut fait à ce sujet le 18 germinal an V (7 avril 1797) par monsieur Miollis, commissaire du pouvoir exécutif est terrifiant et mérite que vous en preniez connaissance. Le nombre de prisonniers à cette époque s'élevait à deux cent vingt.

« Il est de mon devoir, d'instruire l'administration des maux qui affligent l'humanité souffrante dans les prisons. Vous vous êtes souvent entretenus de cet objet intéressant. Une foule de moyens que vous avez tentés pour soulager les malheureux détenus ont été sans succès.

Averti d'une épidémie affreuse qui avait lieu aux prisons, j'ai convoqué les officiers municipaux, le commandant de la place en état de siège, les officiers de santé de cette maison, pour en faire avec moi la visite.

Elle nous a offert le spectacle déplorable du crime, du malheur, de la plus affreuse misère, et des maladies les plus cruelles, réunis ensemble.

Depuis plusieurs années, on n'a donné aucun linge, aucun caban, aucune paillasse, ni aucune couverture aux prisonniers. Le plus grand nombre de ces infortunés n'ont cessé de garder sur le corps le même linge et les mêmes habits qu'ils avaient sur eux, lors de leur entrée dans cette maison. Ce linge et ces habits, que leur destruction a fait disparaître en partie, ne présentent plus que des lambeaux qui laissent presque à nu les corps livides de ces hommes, et qui sont infects et tout couverts d'animaux dévorants; parce que depuis leur long usage, aucune lessive, ni aucune soude, n'ont jamais lavé leur dégoûtante malpropreté; aussi une gale universelle couvre-t-elle tous ces malheureux... Le secours de la soupe dont jouissaient autrefois les prisonniers, leur a été enlevé; la plupart ne subsistent depuis plusieurs années, qu'avec un peu de pain et d'eau.

Les souffrances qu'ils éprouvent à la suite de leur nudité, de la fraîcheur du pavé qui leur sert de lit, et de l'insuffisance de leur nourriture, occasionnent parmi eux le développement d'une maladie connue sous le nom de fièvre des prisons, qui les moissonne d'une manière effrayante.

Aucune soupe, aucun bouillon, aucune tisane ne sont données aux malades pour les soutenir; aussi la mort suit-elle de près le commencement de leur maladie...

J'ai vu, dans cette maison, des malheureux malades, n'ayant pas même une cruche à leur usage, pour contenir l'eau dont leurs camarades rafraîchissent leurs lèvres; et ces derniers obligés de se servir, pour cet objet, d'une tuile cassée, sur laquelle ils pouvaient à peine transporter quelques gouttes d'eau... J'ai vu des hommes blessés qu'on ne pouvait panser faute de linge... la misère est si grande, que les prisonniers cachent, autant qu'ils le peuvent, la mort de leurs camarades, pour avoir leurs rations de pain, préférant une légère augmentation de nourriture, aux dangers de l'infection affreuse que répandent ces corps morts...

La cause des maux qu'éprouvent les prisonniers d'Aix a son origine dans la suspension d'un Bureau de Bienfaisance qui y était établi, pour le soulagement des détenus, sous le nom d'œuvre des Prisons. Ce Bureau, administré par des personnes des deux sexes, vraiment admirables par leur zèle, faisaient distribuer aux prisonniers les secours et les soins que l'humanité commande, et était une sauvegarde pour les mœurs. L'interruption entière des revenus de cette œuvre, que les circonstances ont momentanément paralysée, le décès de plusieurs administrateurs d'une vertu éminente, ont mis ce Bureau dans la nécessité de cesser ses fonctions. »

À la suite de ce rapport, l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône prit un arrêté stipulant que provisoirement le Bureau de Bienfaisance, connu sous le nom de l'Œuvre des prisons reprendrait ses fonctions. Aussitôt, les membres de l'Œuvre se remirent au travail pour soulager les malheureux prisonniers.

Le 18 frimaire an XI (9 décembre 1802), un nouveau règlement voit le jour assez semblable à celui de 1747. Les administrateurs de l'Œuvre eurent beaucoup de mal au moment de leur rétablissement à faire régner l'ordre dans les prisons. Le concierge des prisons et les divers employés abusaient de leur autorité et maltrahaient sans raison les prisonniers en leur infligeant des punitions souvent cruelles (ils jetaient les chiens sur eux).

À cette époque les prisons renfermaient environ 130 prisonniers sans compter ceux qui étaient de passage.

L'Œuvre, nous le comprenons bien, avait besoin de fonds importants pour mener à bien sa tâche toute dévouée envers les prisonniers. Aussi, le préfet Thibaudeau, le 3 ventôse an XI (22 février 1803), autorisa-t-il à faire des quêtes dans tous les temples « ainsi que dans les lieux où l'on peut exciter à faire charité » et les maires de toutes les communes en furent avisés.

Conjointement à l'Œuvre, sera créée à Aix le 10 février 1821 une commission de surveillance des prisons dont une partie des membres fut prise parmi les administrateurs de l'Œuvre. L'œuvre avait besoin d'un siège et elle fit l'acquisition d'une maison située dans le centre de la ville, rue des Épinaux au n° 6, devenu plus tard le centre Polidori.

Le 20 décembre 1833, l'Œuvre fut reconnue d'utilité publique par ordonnance royale. Cette ordonnance donna à l'œuvre une nouvelle vie.

Le nouveau palais de justice et les nouvelles prisons étant achevés, les prisonniers furent transférés dans leur nouvelle demeure le 31 mai 1833.

L'Œuvre des prisons continuait inlassablement comme par le passé son action généreuse auprès des prisonniers, jusqu'au moment où de nouveaux règlements pénitentiaires sont publiés. Petit à petit, les taches jusqu'alors

réservées à l'Œuvre sont dévolues à l'administration.

En 1841, l'État prend à sa charge toutes les fournitures intérieures des prisons. L'Œuvre réservera toutes ses ressources pour les secours de charité nécessaires aux prisonniers au moment de leur libération et à leur famille.

Par arrêté ministériel du 21 janvier 1843, les fonctions de membres de la commission de surveillance et de l'Œuvre étaient déclarées incompatibles. Il ne restait qu'aux membres de l'Œuvre qu'une administration charitable et pas autre chose.

Ainsi, depuis cette époque à nos jours les membres de la vénérable Œuvre des prisons vont inlassablement secourir

les prisonniers comme le dit le semainier, en 1846, en les aidant dans leurs affaires, en facilitant leurs relations au dehors pour tout de qui a rapport à ces mêmes affaires, et aux soins de leur décence en venant au secours de leur famille, en leur procurant des vêtements et des subsides à leur sortie de la maison d'arrêt pour qu'ils puissent trouver du travail qui leur permettra de revenir dans la voie du bien.

En 1968, les représentants de l'Œuvre des prisons firent don de l'ensemble de leurs riches archives remontant à leur fondation ainsi que de très nombreux portraits de bienfaiteurs et membres au musée Granet.

Cette œuvre continue encore aujourd'hui son but premier en secourant les pauvres prisonniers mais sous une forme un peu différente mais toujours dans le même esprit. L'Œuvre des prisons existe bien toujours. Ces dernières années, les responsables de cette vénérable institution ont quitté le centre de la ville d'Aix où le siège était implanté depuis 1821 par manque de place pour s'installer dans un ancien moulin situé à l'entrée de la route des Pinchinats. Ils peuvent ainsi recevoir dans de meilleures conditions certains prisonniers sortant de captivité et ainsi les aider à leur réinsertion dans la société.

Telle est brièvement évoquée devant vous l'histoire de l'Œuvre des prisons sous le vocable de Notre-Dame-de-Consolation.



Joseph Villevieille, portait d'Ernest Guilibert, conseiller à la Cour, bienfaiteur de l'Œuvre, musée Granet, Aix, cliché B. Terlay



Œuvre des prisons, Société de patronage d'Aix-en-Provence (1902), musée Granet, Aix, cliché B. Terlay

BIBLIOGRAPHIE

Fonds manuscrits de l'œuvre des Prisons au musée Granet Aix-en-Provence.

Fonds imprimés au Musée Paul Arbaud Aix-en-Provence.

Pierre-Joseph de Haitze : *État de l'œuvre pour le secours des Prisonniers exercée par la Compagnie des FF. Pénitents Blancs, sous le titre de Notre-Dame de Pitié, de la Ville d'Aix* chez Charles David, Aix 1689, pp. 94.

Instruction pour les Srs Recteurs de l'œuvre établie pour le secours des Pauvres Prisonniers de cette Ville d'Aix, Aix, chez la veuve de Joseph David et Esprit David, 1747 pp. 26.

Statistique de l'œuvre et de la Commission de surveillance des Prisons d'Aix depuis leur création jusques au premier janvier 1843, Aix, Imprimerie Noyer, 1843, pp. 152.

Paul Bagarry, *Notice Historique sur L'œuvre des Prisons d'Aix-en-Provence*, Aix, Imprimerie Makaire, 1908, pp. 144



CARBUCCIA

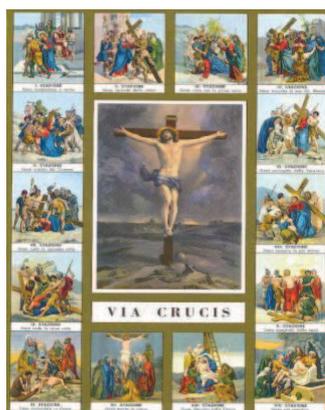
CUMPAGNIA DI A MORTI E DI L'URAZIONI SAN CARULU
(CONFRERIE DE LA MORT ET DE L'ORAISON SAINT-CHARLES)

Quelques nouvelles pour l'année 2013



Semaine-Sainte

Durant la Semaine Sainte (précisément depuis le Dimanche de la Passion) les préparations ordinaires se sont faites dans la plus grande piété, en vue du Jeudi Saint, puis du Vendredi Saint où est effectuée la Procession du Christ Mort et de la Virgo Dolorosa.





La Via Crucis traditionnelle est partout suivie en Corse avec grande piété et nous avons pu participer à ces moments de recueillements avec la confrérie San Larenti de Peri, un village voisin..

Autres dates du calendrier liturgique

Avant nos fêtes patronales de **Saint-Jacques et de Sainte-Anne au mois de juillet** nous avons célébré la "**Festa di Corpus Domini**", traditionnellement appelée "l'Uttavariu di lu Signori", au cours de laquelle est porté le Très Saint Sacrement par tous les chemins.



Quelques photographies pour illustrer les moments forts de notre année: participations aux festivités dans les villages voisins et grandes fêtes du calendrier liturgique.





En conclusion :

Comme l'écrit le professeur Jean Chelini, « les confréries corses ont devant elles un bel avenir, car elles assurent le passage des générations, la conservation des traditions, et leur renouvellement. Au-delà de tout folklore, elles contribuent au maintien de la foi, au respect de la morale individuelle, professionnelle et civique. Dans la reconstruction de la société corse, elles ont un vrai rôle à jouer. Avec leur enracinement séculaire dans la terre et le cœur des hommes, elles portent un témoignage authentique et incontestable ».

Le sous-prieur de la confrérie de Carbuccia



CARPENTRAS

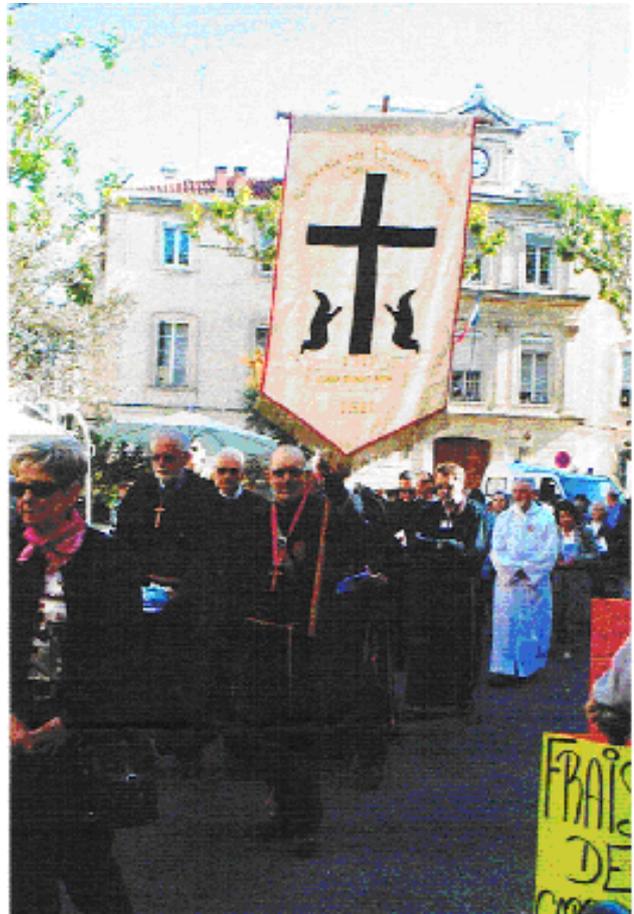
Confrérie des Pénitents noirs



La confrérie des Pénitents noirs de Carpentras continue ses activités d'accompagnements des défunts au cimetière en parfaite entente avec notre curé le Père Frédéric Beau récemment arrivé à Carpentras.

Nous constatons que, du fait d'incinérations de plus en plus nombreuses, les cérémonies à l'église "corps présent" diminuent. Nous restons cependant présents pour apporter un soutien aux familles qui pourraient le souhaiter et nous animons toujours une Adoration par mois ainsi qu'une messe au cours de laquelle nous rappelons la mémoire des défunts du mois précédent en conviant les familles en deuil à participer à cette cérémonie. Beaucoup viennent et c'est une façon pour certaines d'entre elles de renouer avec l'Eglise.

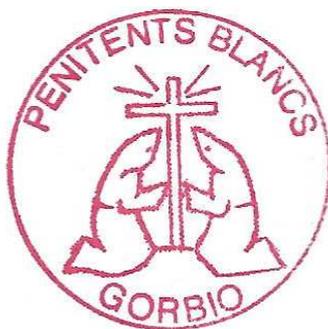
Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir trois nouveaux pénitents mais nous en avons perdu trois qui ont quitté Carpentras pour des raisons professionnelles. En 2014, nous en recevrons trois autres et, de ce fait, notre nombre se maintiendra. Nous en sommes très heureux car les nouveaux arrivants sont relativement jeunes ce qui assurera l'avenir de notre confrérie.



Confréries des Pénitents Noirs



GORBIO



ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX

Fête patronale de Saint Barthélémy à Gorbio

Cette manifestation estivale qui a lieu chaque année durant le 3^{ème} ou 4^{ème} dimanche d'août, fête son saint Patron, l'un des douze apôtres qui diffusa la bonne nouvelle du Christ en Arabie, Mésopotamie et jusqu'en Inde. Il fut martyrisé en étant écorché vif (selon la tradition Arménienne).

Une bénédiction des animaux au niveau de l'ormeau tricentenaire de la place du village, précède l'office religieux en l'église Saint Barthélémy. St François d'Assise nous rappelle ainsi la beauté et le respect de la création.

L'offerte de la Pomme d'Or qui se déroule durant l'Offertoire de la messe est le moment fort de la tradition religieuse de cette fête patronale. Les habitants et notamment les jeunes gens portent fièrement au bout d'une épée une pomme d'or et s'inclinent devant l'ostensoir présenté par l'officiant ; le dernier personnage remet la pomme d'or au prêtre, lève l'épée en l'air avant de la lancer sur le côté à un compagnon et de s'incliner. Cette tradition remonterait aux temps médiévaux où les nobles chevaliers apportaient leurs offrandes à l'autorité ecclésiastique. Cette cérémonie a gardé un caractère religieux symbolisant la lutte entre le bien et le mal.

Après l'office, une procession votive avec la représentation statuaire du saint, se poursuit dans les ruelles du village, avec à sa tête la grande Croix de la Confrérie des pénitents.

Cette fête populaire qui commence la veille par les aubades, puis dimanche par une ferveur populaire, le festin et enfin le bal du soir, montre bien les intrications sociales de ce patrimoine. Une tendance actuelle serait de faire une dichotomie entre le fait religieux et toute activité laïque. Dans le cadre de toute fête patronale, cette idéologie souvent insidieuse aurait pour conséquence de perdre l'origine et le sens de cet événement, de faire œuvre de désunion populaire et d'oublier l'héritage de nos anciens.

Paul GILLET

Prieur



L'offerte de la Pomme d'Or



ISOLA

CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS SAINTE ANNE

L'année 2013 a été marquée, tout d'abord, par de trop nombreux décès d'anciens du village. Au fil des ans, toute une génération nous quitte peu à peu et il nous est difficile d'accompagner, vers la maison du Père, des concitoyens qui nous ont connus gamins. Seule la prière collective et notre foi nous permettent d'avancer infatigablement. Nous nous sommes, également, déplacés pour accompagner des défunts inhumés sur Nice et ses environs. Nous avons, aussi, été sollicités, par la famille d'un défunt d'origine corse mais lié à Isola, pour célébrer une bénédiction au crématorium de Nice. Cette première a été un grand moment d'émotion pour les Pénitents célébrants et l'assistance a apprécié les lectures, chants, prières et l'ensemble de la cérémonie.

La Maintenance de Monaco a été une réussite mais n'a pas manqué d'originalité pour notre Confrérie. En effet, le samedi 27 avril, le Prieur et quelques Frères ont participé à l'assemblée générale. En fin d'après-midi, ils ont appris qu'un important éboulement avait coupé la route de la Tinée, à 5 km en aval d'Isola. Les Frères et Sœurs et leurs accompagnants demeurant à Isola n'ont donc pas pu participer au programme du dimanche. Leur déception a été grande. Seuls les Pénitents et accompagnants restés à Nice ont pu être présents à la procession, à la Messe Pontificale et au repas en commun.

Les fêtes estivales se sont passées dans la ferveur et le partage et nous avons participé :

- Au pèlerinage annuel à Notre Dame de Vie, à Isola 2000, qui donne même lieu à la fête patronale de la station.
- Au pèlerinage au sanctuaire italien de Sainte Anne de Vinadio qui est la source historique de notre Confrérie.
- Au pèlerinage à Notre Dame du Très Haut, au col de la Bonette-Restefond.
- A la fête de notre Confrérie, en la chapelle Sainte-Anne, à Isola-Village. A cette occasion, nos deux novices ont reçu leur Croix pectorale, signe de leur engagement définitif.
- A l'intronisation de la première femme Pénitente au sein de la Confrérie des Pénitents Blancs de St Etienne de Tinée. Belle cérémonie pleine d'émotion. Nous souhaitons longue et belle route à notre Consoeur.

Début août, la Confrérie a été invitée à un voyage, en Toscane, organisé par le comité de jumelage « Castiglione – Isola ». Les Pénitents ont retrouvé, au sanctuaire de San Pellegrino, des Scouts italiens de Modena et des pèlerins français venus de la Chaise-Dieu. Tous ensemble nous avons prié pour la fraternité entre les peuples.

Comme chaque année, nous avons assisté et chanté à la Messe célébrée au village de Marie, à l'occasion de la fête de la paroisse de Notre Dame de la Tinée qui regroupe 13 communes.

Le 29 septembre, à Antibes, nous avons participé à la célébration, par une Archiconfrérie italienne, du cinquième centenaire de la chapelle Saint-Bernardin, autrefois chapelle des

Pénitents Blancs. Au cours de la procession, les reliques de Saint-Bernardin ont été portées et une belle Messe a suivi.

Chaque Frère et Sœur a rempli son comptant d'actions humanitaires et la Confrérie a participé financièrement à des soutiens aux sinistrés des Philippines, au Secours Catholique, à une famille stéphanoise touchée par un décès brutal à 33 ans, laissant une veuve avec des jumeaux de quelques mois, à l'hôpital/hospice de notre canton par la fourniture de lecteurs DVD permettant, aux résidents alités, de rompre leur isolement. Les malades reçoivent, tous les mois, la visite de deux de nos Frères : ils sont toujours attendus avec joie.

Le bonheur est accessible à TOUS, il suffit de faire celui d'autrui.



Pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Vinadio



Remise de la Croix aux novices



San Pellegrino en Toscane



Antibes – 500 ans de la chapelle St Bernardin



LA ROCHE VALDEBLORE

Confrérie de la Miséricorde Pénitents Noirs de La Roche Valdeblore



Pour les pénitents noirs de La Roche, 2013 a vu son lot de manifestations traditionnelles,

- comme le tirage du foulard béni pendant la messe sur le bras de la Vierge de l'annonciation,
- comme la procession à la chapelle St Jean Baptiste, au bout du village, avec la bénédiction d'une nouvelle croix offerte à la confrérie,
- ou comme le retour de St Jean Baptiste dans le village, accompagné des fifres et tambours, pour le festin en juillet.



Nous n'oublierons pas les frères et sœurs qui nous ont quittés mais qui nous accompagnent dans la prière :

- Antoine GRAGLIA qui avait restauré toutes les peintures des chapelles de La Roche,
- Marie Louise MIRTI qui était la gardienne des traditions et des chants multiséculaires.

En 2013 nous nous sommes nourris de ces moments de partage avec les autres confréries du Valdeblore, ou de la communion pendant la maintenance à Monaco, malgré la défection de dernière minute de certains d'entre nous, bloqués au village par les caprices de la montagne. Ces événements climatiques ou géologiques nous rappellent que nous sommes isolés, loin des métropoles comme Nice pour la plus proche. Nos routes sont tortueuses et capricieuses, notre climat est rude, nos montagnards ont un caractère bien trempé et notre confrérie d'une trentaine de pénitents pour 300 âmes au plus fort de l'été semble bien dérisoire.

Aussi, pour nous, participer à un événement de l'ampleur du rassemblement international des pénitents à Rome, c'était inespéré. Voilà pourquoi c'est le souvenir de 2013 qui restera gravé dans nos cœurs et notre histoire. Pourtant il a fallu en faire des sacrifices pour partager trois jours de spiritualité :

- sacrifices financiers pour des frères et sœurs à la petite retraite en ces temps difficiles,
- sacrifices d'heures de sommeil car la bénédiction du vendredi soir, très tardive, à St Louis des Français après un long voyage, fut suivi le samedi matin très tôt d'une visite de St Pierre de Rome,
- les ennuis de santé de certains ont fait planer l'incertitude de venir jusqu'à la dernière semaine,
- les horaires des repas étaient chaotiques.

La pluie, une organisation romaine plus qu'approximative, des frustrations par rapport aux espérances de chacun, n'auront pas entamé la ferveur de ces 9 pénitentes et pénitents dans leur camisetto nero, place St Pierre, rassasiés et réchauffés par les paroles de notre pape François.

« Nous sommes l'Eglise », nous a-t-il rappelé. Oui, il est rassurant, dans nos sociétés de pouvoir et d'argent, auxquels même Rome n'échappe pas, de retrouver sa place dans le corps du Christ à l'égal des plus grandes confréries italiennes bruyantes et chamarrées. Certes nous aurions souhaité plus de prière, plus de sérénité mais la joyeuse cacophonie de la cérémonie, les vêtements détrempés et l'absence d'encadrement d'une foule de 300 000 fidèles nous ont rappelé que nous sommes tous égaux devant Dieu.





En mai 2013, le monde chrétien avait les yeux tournés vers Rome et La Roche Valdeblore y était. Voilà ce qui restera gravé dans nos cœurs et transcrit dans nos archives.



LIMOGES



Confrérie Saint Aurelien

L'année 2013 a été marquée pour la confrérie Saint-Aurélien de Limoges par deux événements importants : tout d'abord, les franciscains, qui assuraient le service divin dans notre chapelle depuis 21 ans, ont quitté Limoges. Le père Jean-Marie, chanoine émérite de la cathédrale, a été désigné comme desservant habituel par notre évêque. Et puis, bien sûr, il y a eu l'inscription des ostensions limousines au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

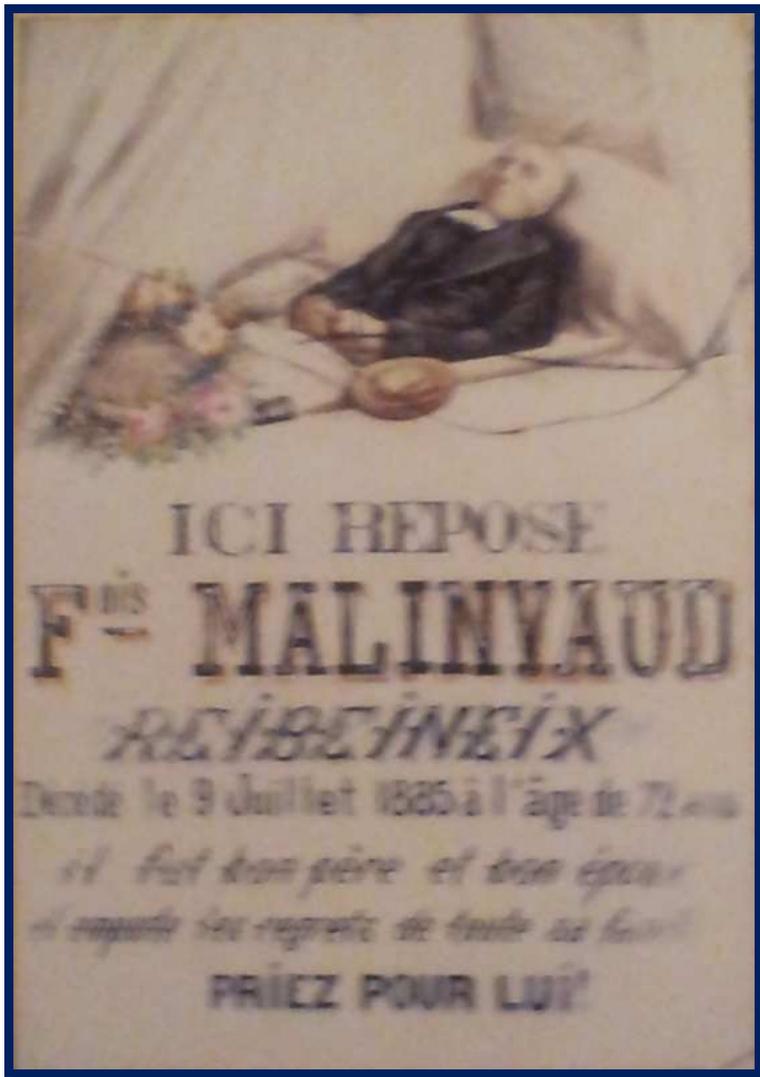
En dehors de cela, la vie de la confrérie s'est déroulée d'une manière habituelle : messes, fête de saint Aurélien, notre patron, etc. Au début novembre, nous avons fleuri la tombe de la confrérie. Il faut peut-être en dire quelques mots.

La confrérie de Saint-Aurélien a regroupé jusque dans les années 1960 exclusivement des bouchers de la ville, le plus souvent membres des six familles traditionnelles : Cibot, Juge, Malinvaud, Parot, Plainemaison et Pouret : c'était la « confrérie de Messieurs les bouchers de Limoges ».

Au cimetière de la ville, dit de Louyat, et comme dans tous les cimetières, quand les tombes, par défaut d'entretien par les descendants, se dégradent, la mairie engage une procédure de reprise de la parcelle. Il y a quelques années, le Conseil de la confrérie a pensé que les ultimes restes de nos ancêtres, eux-mêmes membres de notre confrérie, ne pouvaient être irrévocablement dispersés les éléments de la sépulture étaient détruits.

Une concession a donc été acquise et une tombe construite. Depuis, tous les ans, pour la Toussaint, la tradition s'est établie de fleurir la tombe de la confrérie. Cette année, la petite cérémonie était présidée par notre nouveau desservant, le père Gaudron.

Au sujet des tombes originelles des bouchers de la ville, un fait très particulier doit être signalé. De nombreuses tombes du cimetière de Louyat portent les noms des défunts peints sur des plaques sur porcelaine – de Limoges, bien sûr ; on y admire souvent aussi des scènes, allégories ou portraits artistiquement peints. Sur celles des bouchers, certains détails se rattachent à des coutumes de notre confrérie : ainsi, un boucher est représenté en pied, la cocarde traditionnelle de la confrérie à la boutonnière ; un autre figure sur son lit de mort, encadré des deux panonceaux de procession : il est en effet rituel, lorsqu'un membre de la confrérie décède, d'honorer sa dépouille en posant ces objets, de part et d'autre, sur le lit funéraire. Les plaques sur porcelaine de la grande nécropole limougeaude rappellent ces gestes.



MAGNAC-LAVAL

CONFRERIE ST MAXIMIN

En début d'année nous avons eu la tristesse de perdre notre Secrétaire André Martin, rappelé chez le Père.

Comme chaque année, depuis plusieurs siècles, notre « Grande Procession de neuf lieux », en l'honneur de St Maximin, s'est effectuée, malgré la pluie, avec beaucoup de piété et d'enthousiasme. Nous étions environ 250 processionneurs.

Lors de la Messe de minuit, départ de la Grande Procession, nous avons eu le plaisir d'introniser un nouveau Confrère, ce qui porte notre Confrérie à 29 Confrères.

Au cours de l'année le programme de restauration des œuvres d'art de l'église s'est poursuivi.

Le 4 décembre à Bakou, lors de sa 8^{ème} session, l'Unesco a inscrit, les Ostensions septennales Limousines, sur la « Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ». Cette inscription nous réjouit, car elle met à l'honneur et valorise les Confréries Limousines.



NICE

ARCHICONFRERIE DE LA SAINTE-CROIX PENITENTS BLANCS



PENITENTS A LA MAISON SAINTE-CROIX

Texte d'une conférence prononcée par notre chapelain le 18 juin 2013

Sans m'y rendre souvent, il n'est pas rare que je pense à la Maison Sainte-Croix. A ceux qui y vivent et à ceux qui y meurent comme aussi à ceux qui y œuvrent.

Venir ici n'a rien de banal, ni pour les uns, ni pour les autres. Et peut-être vous étonnez-vous certains jours d'être assis à cette table, parmi des personnes si diverses par l'âge, la culture, l'histoire ou la croyance, en ces lieux où la vie et la mort se côtoient de si près.

Or en ces lieux, vous n'intervenez pas d'abord au titre des compétences médicales qui sont parfois les vôtres, ni comme simples bénévoles, mais au titre de votre appartenance aux Pénitents Blancs de Nice ou, du moins, d'une affinité avec eux.

Qu'est-ce que cela change ? Qu'est-ce que cela signifie ? Ce sont ces questions que nous allons agiter ensemble quelques instants, afin de mieux apprécier l'originalité de votre présence ici et la manière dont vous pouvez vous situer parmi les autres intervenants.

Si je ne m'abuse, l'ouverture de la Maison Sainte-Croix remonte à quatre ans. Elle relevait d'un véritable pari. A l'époque en effet, il n'existait pas - et je crois pouvoir dire qu'il n'existe toujours pas - de structure comparable à Nice : un lieu de vie alliant le soin médical à l'autonomie maximale, destiné en priorité aux personnes démunies comme aux situations d'urgence.

Nul doute qu'en osant ce projet, l'Archiconfrérie répondait aux appels de l'Esprit ou, si vous préférez, d'après le mot de Vatican II, aux « signes des temps ». Alors que la vie est souvent menacée et que la mort est largement ignorée, elle faisait résolument le choix d'accompagner la vie jusqu'au bout, au point que chaque résident puisse de quelque manière vivre sa mort.

Et c'est ainsi que vous vous êtes trouvés embarqués dans une vaste aventure ! J'imagine que vous êtes d'abord venus avec toute votre bonne volonté, votre désir de bien faire, bref toute votre générosité. Certains parmi vous ont déjà une longue expérience de l'accompagnement et notamment de l'accompagnement des malades, d'autres sont novices en la matière. Plus ou moins vite, et peut-être plus vite que vous ne pensiez, vous avez fait connaissance avec les résidents et aussi avec leur entourage. Autour d'un café, à la faveur d'une partie de cartes, des affinités se sont révélées. Vous

avez reçu des confidences. Tout cela est heureux sans aller pour autant de soi. Inévitablement, ce compagnonnage vous renvoie, et parfois violemment, à vous-mêmes, à votre propre histoire, à vos limites, bref à votre cœur.



Maison Sainte-Croix - 38 av. de la République - Nice

Le cœur : entendons-le, si vous le voulez bien, au sens biblique du mot. Dans la bible en effet, le cœur n'est pas seulement le siège des émotions ou des sentiments. Il désigne la personne elle-même. Il participe de l'affectivité, de la sensibilité et inséparablement de l'intelligence. Il est capacité de choisir, de mettre en œuvre des projets. Il est en définitive ce qui fait qu'un homme est un homme. Dans la mission qui est la vôtre, il est clair qu'il ne suffit pas d'avoir « bon cœur ». C'est important, mais pour durer, au risque de « perdre cœur » autrement dit de « perdre courage », il faut puiser en profondeur, descendre plus avant dans son cœur, naître à rien moins que l'intelligence du cœur. Cette intelligence du cœur qui sait allier précisément l'intelligence à la sensibilité, ce que la tradition monastique la plus antique désigne par « discrétion ».

Précisons-le d'emblée : la « discrétion » (« *dia-krisis* ») n'est pas ici seulement de l'ordre de la modération et de la délicatesse mais aussi de l'ordre du jugement et du discernement. Faire preuve de « discrétion » revient alors à juger avec finesse, avec sensibilité, voire avec humanité.

Sans « discrétion », on plaint, on s'apitoie, on gémit, on bavarde, on occupe l'espace, on se donne bonne conscience mais on passe à côté de l'autre, à côté de ce qu'il cherche à dire. Sans compter qu'à se donner sans discernement, on risque de s'épuiser et de n'être plus là quand il faut !

Comment ne pas saluer à cet égard la recommandation de la Lettre de S. Paul aux Romains : « *Ne brisez pas l'élan de votre générosité mais laissez jaillir l'Esprit.* » Encore une fois, à la Maison Sainte-Croix, vous venez avec tout votre potentiel d'humanité, et il n'y a rien à en redire. La générosité, nul besoin de la brimer, de la briser. A la faveur des rencontres et des événements, il s'agit uniquement de laisser le Christ la baptiser, de sorte qu'elle devienne plus transparente à l'Esprit, dans la foi que l'Esprit est donné en abondance et qu'il ne cesse de ressaisir votre action de l'intérieur.

Faut-il enfin le préciser ? A la Maison Sainte-Croix, vous êtes chez vous. Moins au sens où vous êtes propriétaires des lieux qu'en raison de votre appartenance à Celui dont le signe par excellence, à savoir la croix, est inscrite dans le nom même de cette maison.

Permettez-moi d'évoquer ici l'homélie que Pierre Claverie prononçait à Prouilhe, près de Carcassonne, quelques jours avant son assassinat en Algérie en 1996 : « *Où sommes-nous chez nous ?... Nous le sommes là-bas à cause de ce Messie crucifié. A cause de rien d'autre et de personne d'autre ! Nous n'avons aucun intérêt à sauver, aucune influence à maintenir. Nous n'avons aucun pouvoir, mais nous sommes là comme au chevet d'un ami, d'un frère malade, en silence, en lui serrant la main, en lui épongeant le front. (...) Est-ce que ce n'est pas essentiel pour un chrétien d'être là, dans les lieux de souffrances, dans les lieux de dérélition, d'abandon ? Où serait l'Eglise de Jésus-Christ, elle-même Corps du Christ, si elle n'était pas là d'abord ? Je crois qu'elle meurt de n'être pas assez proche de la Croix de Jésus. Si paradoxal que cela puisse paraître, et S. Paul le montre bien, la force, la vitalité, l'espérance, la fécondité chrétienne, la fécondité de l'Eglise viennent de là. Elle se trompe, l'Eglise, et elle trompe le monde lorsqu'elle se situe comme une puissance parmi d'autres, comme une organisation, même humanitaire ou comme un mouvement évangélique à grand spectacle. Elle peut briller, elle ne brûle pas de l'amour de Dieu, « fort comme la mort », dit le Cantique des Cantiques. »*

Comment ces paroles ne trouveraient-elles pas écho en vous ?

Pénitents, vous l'êtes par votre entrée dans l'Archiconfrérie. Mais vous avez encore et toujours à le devenir et à le devenir à travers ceux que vous rencontrez, en l'occurrence celles et ceux avec lesquels vous faites un bout de chemin à la Maison Sainte-Croix. Ces personnes qui ne pèsent pas forcément lourd dans une société qui privilégie le rendement et l'efficacité, vous osez croire, au nom de votre foi, qu'elles vous sont précieuses et qu'elles vous révèlent à vous-mêmes.

Et puis, vous n'êtes pas seuls. C'est là votre force. La Maison Sainte-Croix est une œuvre commune. Ni l'œuvre d'un seul, ni celle de quelques-uns. Visiblement ou non, tous la portent dans l'Archiconfrérie, y compris ceux de ses membres qui n'y viennent pas ou rarement.

Tout cela ne fera pas nécessairement de vous des intervenants meilleurs que les autres. Mais tout cela vous donne un rôle irremplaçable, où vous signifiez beaucoup plus que vous-mêmes.

Frère Jean-Marie Zanga, o.p.



PAUL EMILE BARBERI

(1775 - 1847)

Peintre et architecte

Fondateur de la Première “École de Nice”

**Prieur des Pénitents Rouges de Nice de
1824 à 1829**



L'EMPREINTE ROMAINE

C'est à Rome, le 28 septembre 1775, que vient au monde le petit Paolo-Emilio Barberi au sein d'une famille catholique qui fait partie de l'élite artistique de la ville, alors capitale des États Pontificaux. Son père, le chevalier Giuseppe Barberi, architecte de renom, travaille au service de sa Sainteté le Pape Pie VI et professe à l'Académie Saint-Luc. Paul-Emile s'engagea très tôt, à 13 ans, dans la confrérie romaine de la Très-Sainte-Trinité, berceau

des Pénitents rouges, fondé en 1548 par saint Philippe Neri.

Le jeune Paolo-Emilio reçut, comme la plupart de ses frères et sœurs, une solide instruction artistique ; beaux-arts et architecture.

En 1798 à son retour d'un voyage à Milan Paolo-Emilio fut enrôlé dans la 32^e Légion Romaine où il fut rapidement nommé au grade de capitaine du génie militaire. Pour lui la guerre ne dura que peu de temps et quand les Français chassés par l'imposante armée napolitaine abandonnèrent Rome, Barberi, malgré l'amour qu'il portait à sa ville, décida de s'exiler pour échapper à la vindicte de la populace qui dévastait les maisons de ceux qu'on accusait d'être révolutionnaires.

C'est ainsi qu'il arriva à Nice, en 1801, où les troupes françaises étaient bien implantés depuis 1793. Lui, le jeune citoyen romain qui recherchait une sorte d'asile politique, pouvait raisonnablement décider de s'installer dans ce pays.

SOUS L'EMPIRE BARBERI OUVRE DANS SA MAISON UNE ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN LINÉAIRE

Le département des Alpes-Maritimes était institué depuis huit ans et la ville, qui comptait 10 000 habitants “intra-muros”, sortait d'une période de grandes turbulences.

Voulant retrouver des attaches familiales et amicales il cherche à s'intégrer dans le tissu social de la cité. Les confréries de pénitents ayant été interdites, il s'inscrit dès son arrivée dans la loge maçonnique “Les Vrais Amis Réunis” dont la création en 1796 avait été rendue possible par la présence à Nice de nombreux officiers français francs-maçons.

Comme il lui fallait gagner sa vie il se spécialisa, au début de sa carrière, dans la décoration et la réfection des nombreuses églises et chapelles qui avaient souffert du passage des troupes révolutionnaires.

C'est chez lui que notre artiste eut l'idée de fonder, une “*école gratuite de dessin linéaire pour les élèves des arts mécaniques*” et ce afin de faire “*bénéficiaire de ses connaissances et de son art, les classes pauvres des artisans, et les jeunes aptes à l'apprentissage des métiers de maçon, menuisier, ferronnier, mécanicien ... etc.*” C'était quelque chose de nouveau dans cette ville

Cependant Paul-Émile aspirait à un statut social reconnu ; aussi dès qu'il fut informé de la prochaine ouverture du lycée impérial (actuel Lycée

Massena), il postula au titre de professeur. *“Il pris ses fonctions [Dès février 1812] de professeur de dessin “rémunéré”, et put enseigner son art aux riches et jeunes lycéens avec autant de zèle qu’il le faisait gratuitement dans son atelier pour les pauvres artisans”.*

Pour parfaire son enseignement il conçût un cours intitulé : *“Principes de dessin à l’usage des élèves du Lycée de Nice”.* Cet opuscule d’une trentaine de pages, imprimé et édité à cet effet, fut approuvé par l’Académie impériale de Turin le 24 mars 1813.

Mais le retour du comté de Nice à la maison sarde imposa la fermeture du Lycée impérial qui n’aura donc fonctionné que trois ans.

LE BREF EXIL TOULONNAIS

L’abdication de Napoléon le 27 avril 1814, précipite l’évacuation de Nice par les français et le Comté est rendu, sur le papier, au roi Victor-Emmanuel Ier le 30 mai 1814. Les troupes sardes entrent en 1815 à Nice où la perspective d’une Restauration est accueillie avec joie. La franc-maçonnerie est alors interdite et les confréries de pénitents retrouvent l’appui de la Maison de Savoie.

Barberi eut à souffrir de ce retour : il fut dénoncé par des gens jaloux qui reprocheront à cet “étranger” sa rapide “réussite” et son affiliation à une société secrète qui inspirait méfiance à Mgr l’Évêque de Nice... Suspect de républicanisme aux yeux des nouvelles autorités il fut contraint de quitter pour un temps sa patrie adoptive.

C’EST SOUS LE REGNE DE CHARLES FÉLIX QU’EST CRÉÉE A NICE LA PREMIÈRE ÉCOLE COMMUNALE DE DESSIN

Dès son retour de Toulon, où il se retira pendant deux ans pour se faire oublier, il s’activa pour renouer des liens d’amitié avec les responsables de la cité, rouvrir son atelier et son école privée, retrouver du travail.

En 1819 il se lia d’amitié avec Alexandre Crotti de Costigliole intendant-général de Nice et le 26 novembre 1823, il est choisi, par les édiles locaux, pour diriger *“l’école gratuite de dessin d’ornement et d’architecture”* dont ils venaient de décider la création.

C’est l’ancien couvent des Jésuites qui accueillera le siège de cette première école communale de dessin dont le succès fut immédiat.

La renommée de Barberi s’étendit considérablement dans la cité, car la plupart des niçois connaissaient maintenant *“lou magistre”*.

LE PENITENT ROUGE

C’est le moment qu’il choisit pour se faire “agrèger” chez les “Pénitents-Rouges de Nice”, le 28 avril 1824, à l’âge de 48 ans. L’espoir des confrères pénitents de relever des ruines la chapelle du Saint-Suaire (état dans lequel l’avait laissé le passage des troupes révolutionnaire) renaissait avec l’entrée de cet important personnage.



La confrérie comptait alors cent soixante-six frères. Barberi en fut élu Prieur le 29 août 1824, priorat qu’il partagea avec Domenico Caldellari pendant quelques années.

Dès lors il s’adonna à la reconstruction de la chapelle et à la consolidation de la confrérie.

Le 1er juillet 1824, les confrères du Saint-Suaire décidèrent d’adresser une supplique au roi en vue de récupérer leur bien. A la suite de quoi Charles-Félix, par lettres patentes signées à Turin, le 30 décembre 1824, cède *“en faveur de la Confrérie suppliante, en pleine propriété et absolu domaine, le local susdit dénommé l’Oratoire du Très Saint-Suaire, situé en Notre Ville de Nice, contigu au Palais Sénatorial, ... et ceci sans aucune contrepartie ... à charge pour cette dernière d’en effectuer à ses frais la reconstruction, l’ameublement et l’ornementation et d’en assumer la maintenance en laissant à la*

disposition du Royal Sénat contigu l'accès à la tribune situé sur le vestibule d'entrée."

La confrérie des Pénitents rouges est donc, à cette date, redevenue propriétaire des restes de la chapelle du Saint-Suaire. En moins d'un an elle fut reconstruite sur les ruines de la précédente. Seuls furent conservés la façade, les murs du vestibule d'entrée et le mur nord. Le corps principal du bâtiment, qui sera un peu plus tard augmenté d'annexes (sacristie, salle de réunion), ainsi que l'intérieur, et le clocher furent eux aussi reconstruits sur les plans réalisés par Barberi. Ainsi donc, après des années d'efforts et de sacrifices, la chapelle du Saint-Suaire *"restaurée de façon décente est restituée à son ancien usage religieux"*.

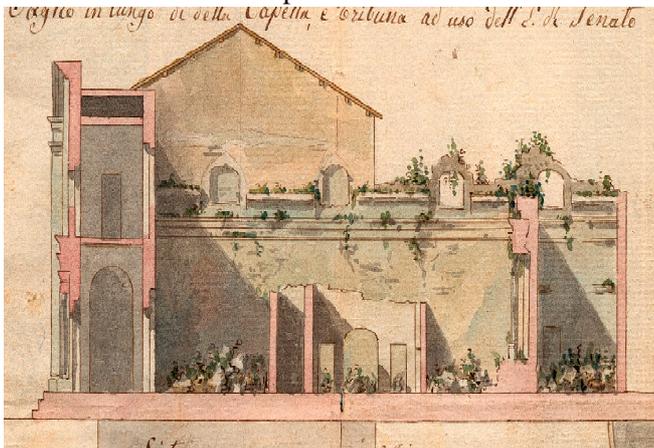
La reconstruction de la chapelle du Saint-Suaire avait suscité un élan sans précédent dans le petit monde des Pénitents : nombreux étaient les novices qui postulaient. En 1825, vingt-deux frères et trente-neuf sœurs furent agrégés chez les "rouges"; cent-quatre frères et soixante sœurs en 1826. Il est vrai que cette période a été propice à l'émergence des confréries : au total, malgré l'invasion française de 1792 et la suppression officielle des confréries, on en dénombre encore quatre vingt-cinq en 1809, rassemblant 12 222 pénitents pour 85 000 habitants, soit 1 pénitent pour 7 habitants.

Barberi n'en resta pas là. Il se procura la nouvelle édition des statuts de l'Archiconfrérie romaine, écrits par St Philippe Neri au XVIème siècle, qui furent adaptés et ratifiés par la Confrérie le 2 septembre 1827 et approuvés par le royal Sénat le 15 avril 1828.

Le 26 décembre 1828, Barberi fut élu premier prieur pour un an. A cette date la confrérie comptait quatre cent vingt-huit membres : deux cent quarante-six frères et cent quatre vingt-deux sœurs à jour de leur cotisation.

Mais l'œuvre qu'il a accomplie en six ans dans la confrérie, et le succès qu'il en retirera auprès des autorités vont raviver des jalousies et quelques-uns lui chercheront de mauvaises querelles.

Ainsi à la suite de plaintes de certains confrères



relatives à la rapide promotion de Barberi, oubliant tout le travail et le bienfait qu'il avait apportés à la confrérie, le conseil particulier décida de l'expulser par une délibération du 2 juillet 1837 *"au motif d'absence de preuve formelle de son admission au sein de l'Archiconfrérie romaine"*. Le prieur, Louis Fianson, huissier de justice, qui avait conduit la cabale contre Paul-Émile, adressa alors une lettre à Rome pour demander divers renseignements sur sa situation. En réponse il reçut une missive, datée du 27 septembre, signée du consul général sarde à Rome, Jean Borea, confirmant le certificat négatif de l'Archiconfrérie de la Très-Sainte-Trinité, au sujet du chevalier Emile Barberi et indiquant *"qu'il n'a pas été retrouvé son inscription sur les listes de celle-ci et qu'il n'est possible de donner, ni en bien ni en mal, un jugement sur sa valeur morale"*.



Barberi restera exclu deux ans. Il souffrira beaucoup de cette décision mais, en 1839 comme chaque année, des élections sont organisées pour nommer les nouveaux prieur, sous-prieurs et trésorier. Il s'ensuit d'autres enquêtes et vérifications concernant l'expulsé, qui amènent les frères à se réunir en séance extraordinaire le 21 avril 1839 pour examiner la possibilité de sa réintégration. Mais la démission en cascade des nouveaux élus repousse à une date ultérieure sa réintégration.

Paul-Émile profitera de cet intermède pour voyager. Après son retour, un incendie dévastateur éclata dans la chapelle du Saint-Suaire le 20 avril 1840. Le prieur convoqua une séance du conseil particulier qui rendit compte du désastre subi du fait de l'incendie et de la proposition de Barberi d'offrir un



nouveau tableau identique au précédent qui avait brûlé. Le même jour, à 16 heures, est convoquée une assemblée générale des frères qui, à l'unanimité des présents, réintègre Barberi et le nomme à la charge de conseiller "en signe d'estime et de remerciement pour le bienfait qu'il a consenti depuis de nombreuses années à cette confrérie".

Barberi refit donc le tableau et l'offrit, comme promis à la confrérie reconnaissante.

INCENDIE DANS LA CHAPELLE

Henri Sappia, le fondateur de "Nice Historique", nous décrit cet épisode de l'histoire de la chapelle du Saint-Suaire : "Au maître-autel, à la place occupée autrefois par le tableau du Saint-Suaire, on mit un tableau de la Très-Sainte-Trinité, œuvre très remarquable du chevalier Barberi, de Rome, prieur des Pénitents Rouges, professeur de dessin et de peinture aux écoles municipales de la rue de la Condamine, dans l'ancien local, bâti au dix-septième siècle par les jésuites (devenu par la suite collège royal), et occupé, à

l'époque dont nous parlons, par les Frères de la doctrine chrétienne.

Nous étions bien jeunes (H. Sappia est né en 1833) lorsqu'un jeudi Saint, les membres de cette pieuse Confrérie élevèrent un très beau sépulcre, représentant la Cæna Domini. Un incendie éclata tout à coup, et le tableau de la T.S. Trinité de Barberi devint la proie des flammes. Le chevalier Barberi refit un nouveau tableau, et le donna, ainsi que le précédent, à l'oratoire des Pénitents rouges. C'est celui-là même que l'on voit maintenant. Il est superflu de dire que cette Confrérie ne cessa d'entretenir la mémoire de son Prieur, un citoyen aussi digne, un artiste aussi distingué qui laissa à Nice de nombreux regrets et de beaux souvenirs" .

Ce tableau se trouve, encore aujourd'hui à sa place. Il représente les trois personnes de la Très-Sainte-Trinité, motif que l'on retrouve sur la lettre d'affiliation de l'Archiconfrérie romaine et sur ses statuts anciens mais qui, ici, est assorti d'une représentation du Saint-Linceul porté par deux anges, en mémoire du séjour à Nice de la Sainte relique et des confrères du Saint-Suaire qui les premiers édifièrent la chapelle du même nom..

Pendant ce temps l'école de dessin continue de bien fonctionner. Barberi, usé par l'âge, en assume toujours les fonctions de directeur. Comme chaque année, le palmarès de l'école de dessin se tient dans la grande salle du conseil municipal. Ce 24 octobre 1846, il revêt une particulière importance puisqu'il est proclamé en présence du chevalier Jean-Baptiste Biscarra, premier peintre du roi de Sardaigne.

La distribution des prix, est faite par les consuls. Les félicitations pleuvent sur les élèves et sur Barberi le "bienfaisant fondateur" de cette école. La cérémonie s'acheva par un discours, qu'il prononça deux mois avant sa mort, et qui mit fin à sa longue carrière professionnelle qui fut pour une bonne part consacrée aux autres et la volonté de les instruire, notamment les plus jeunes d'entre eux.

L'HÉRITAGE

C'est donc le 3 février 1847, qu'intervint le décès du Chevalier Paul-Émile Barberis usé par ses nombreuses activités. Un dessin "d'après nature" d'Antoine Trachel, son élève et neveu, le représente mort en habit de pénitent rouge tenant un crucifix dans ses mains, preuve, s'il en était besoin, de l'attachement particulier qu'il portait à cette confrérie, et de sa foi profonde en Jésus-Christ. Ce dessin porte la mention "Le Chevalier P.E Barberis fondateur de l'École de Dessin et d'Architecture de



Nice mort en 1847". Une foule nombreuse assista, le quatrième jour du mois de février, à la procession funèbre : tous ses amis étaient là, ainsi qu'un grand nombre d'artisans adultes et beaucoup de ses jeunes élèves. Sa dépouille mortelle a été inhumée au cimetière du Château.

QUE RESTE T'IL AUJOURD'HUI DU CHEVALIER BARBERI ?

L'école de dessin a continué de prospérer. Après avoir formé cinq cent dix-neuf élèves de 1823 à 1846. Elle donnera naissance en 1881, à l'École d'Arts Décoratifs, souhaitée par Alexis Mossa. Plus tard, Fanny, Trachel légua tous ses biens et ses collections à la ville qui créa "l'École Municipale de dessin Hercule-Trachel" à la villa Thiole qui ouvrit ses portes en 1908 et qui est toujours en activité.

La chapelle du Saint-Suaire est toujours là. Elle n'a pas fait l'objet de modifications profondes depuis sa reconstruction en 1825. De 1982 à ce jour elle a fait l'objet tous les deux ans d'importants travaux de restauration et de modernisation dont la réfection complète du chœur en 1997.

L'atelier Barberi, situé au n° 4 de la rue du Saint-Suaire, qui, pendant quelques temps, abrita l'école

gratuite de dessin est aujourd'hui utilisé en magasin d'antiquité.

La Ville de Nice l'a honoré :

- d'une part en donnant, vers 1860, le nom de "Barberis" à une grande rue du quartier de Riquier où bon nombres portent le nom d'hommes illustres tels Smollet, Beaumont, Caissotti, Maraldi, Leotardi, Risso, Cais de Pierlas, Barla, Bonaparte ... etc.
- d'autre part en réalisant des expositions où ses oeuvres furent mises en valeur : rappelons celle qui eut lieu de février à avril 1934 au musée Massena, organisé par Guillaume Borea, sur le thème "Les anglais sur la Riviera", où six lithographies de Barberi furent exposées.
- Ce même Musée Masséna a organisé début 1998, à l'occasion de la célébration du 150ème anniversaire de la mort de l'artiste, une exposition qui lui fut entièrement consacrée, en remerciement de ce qu'il fit pour Nice et en mémoire de tous les artistes et artisans qu'il a formés.



Enfin il reste la confrérie des pénitents rouges qui continue à prospérer et faire "vivre" sa chapelle :

- Trois messes, dont celle du Dimanche, y sont célébrées à longueur d'années, dans la Forme Extraordinaire de l'unique Rite Romain.
- Elle est ouverte au public :
 - pour une visite commentée, tous les mardis après-midi, ainsi que pour les Journées du Patrimoine.
 - et aux fidèles
 - pour la pratique de dévotions particulières, tous les vendredis après-midi.

et ce pour une plus grande Gloire de Dieu !
Ad Majorem Dei Gloriam !

Christian Borghese
Ancien Prieur
Secrétaire des pénitents rouges



AU PUY-EN-VELAY, LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

La Chapelle des Pénitents du Puy présente sur son mur Nord une collection d'objets entourant une grande croix, qui provoque la curiosité des visiteurs : seraient-ils des objets de métiers, ou liés à la franc-maçonnerie ? En réalité, ils sont ce qu'on appelait des « Mistères » et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'« Instruments de la Passion ».

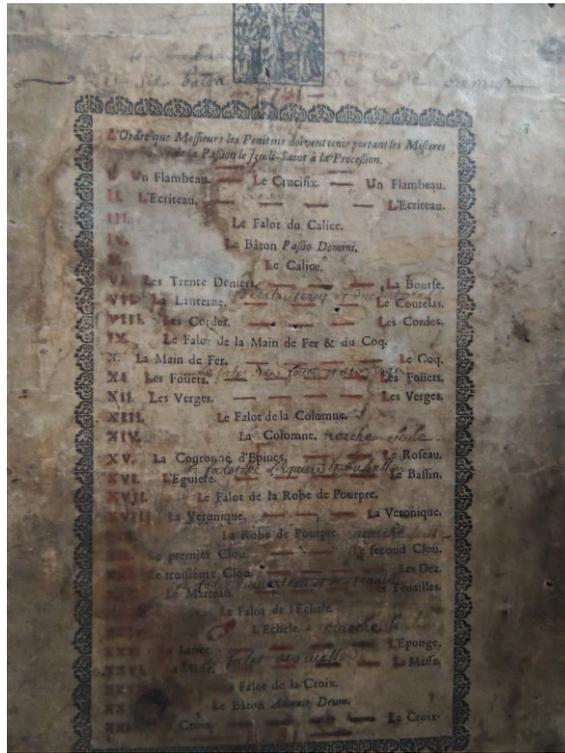


Ces objets sont portés chaque Vendredi-Saint par les Pénitents à l'occasion du Chemin de Croix qui parcourt les rues de la haute-ville du Puy. Il s'agit, suivant les termes du texte de présentation de la chapelle, d'« une ostension populaire de la Passion », puisqu'à travers chaque objet, c'est le concret de la Passion qui ressurgit, depuis le bâton représentant la bourse (« Comme Judas tenait la bourse » Jn 13 29), et celui des 30 deniers (« Ceux-ci lui versèrent trente pièces d'argent » Mt 26 15), celui de la main (« l'un des gardes... donna une gifle à Jésus » Jn 18 22), jusqu'au bâton portant les tenailles (« Joseph d'Arimathie... descendit Jésus » Mc 15 46). Figurent également dans la procession, le calice du Jeudi-Saint, le plat et l'aiguière (« Pilate prit de l'eau et se lava les mains » Mt 27 24), qui ne sont pas présentés, et le gisant du Christ-Mort, porté lors de la dernière station à la Cathédrale.

Cette tradition ne date pas d'hier, puisqu'un carton de 1731 conservé à la chapelle indique « L'Ordre que Messieurs les Penitens doivent tenir portant les Misteres de la Passion le Jeudi-Saint * à la Procession ». La lecture de ce carton montre que la quasi-totalité des mistères d'alors se retrouvent dans les instruments d'aujourd'hui : l'écrêteau (est-ce le panneau « INRI » porté aujourd'hui ?), le calice, les deniers et la bourse, le « coutelas » (« Alors Simon-Pierre, qui portait un glaive... » Jn 18 10), la main de fer, le coq, les fouets, la colonne, la couronne d'épines, le roseau, l'aiguière, le bassin, la Véronique, les 3 clous, les dés, le marteau, les tenailles, l'échelle, la lance, l'éponge, les masses (« les soldats... brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre » Jn 19 32), et la Croix, qui clôtura la procession.

Seuls manquent à l'appel, les cordes, les verges, la robe de pourpre, ainsi que les falots représentant les mistères. La confrérie de Ste Sigolène conserve de tels falots, sphères de tissu peint renfermant une chandelle. Au Puy, la procession nocturne est encadrée par deux colonnes de lanternes rappelant également les circonstances de l'arrestation de Jésus (« Judas donc... vient là avec des lanternes » Jn 18 3).

*La date de cette procession, fixée au Jeudi-Saint depuis les débuts de la confrérie en 1584, a été déplacée au Vendredi-Saint le 22 avril 2011.



L'ordre de la procession en 1731



Vue de la procession du 6 avril 2012



COMITÉ DES FÊTES NATIONALES ET INTERNATIONALES SAINT-FIACRE

Le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre entretient avec la Maintenance des pénitents des relations de confraternité et échange avec elle des informations concernant leurs activités respectives.

L'année 2013 a été marquée par un événement exceptionnel, les fêtes internationales Saint-Fiacre qui ont été organisées à Tours, sur 3 jours : le vendredi 4 octobre la préparation, le samedi 5 octobre, les cérémonies, le dimanche 6 la découverte des richesses de Tours et de ses environs, avec la participation de trente-deux délégations, dont six étrangères, réunissant, avec les confrères de Tours environ 500 personnes.

Le vendredi 4 a été consacré à la répétition de la cérémonie religieuse et à la décoration de la cathédrale, dont les chapelles latérales ont été transformées en jardins par les associations horticoles locales et invitées.

La samedi 5 matin s'est déroulée la cérémonie religieuse. Devant l'autel, les délégations représentées par un panneau au nom de leur ville, leurs bannières et leurs statues furent présentées dans l'ordre chronologique de leur existence. Ainsi furent retracés à travers elles, l'histoire et le culte de saint Fiacre, religieux irlandais, évangéliste de la Brie, saint thaumaturge, devenu patron des jardiniers. La messe fut concélébrée par Monseigneur Gérard Defois et de nombreux prêtres. La liturgie emprunta plusieurs pièces à l'office propre à saint Fiacre, conservé dans un antiphonaire à la bibliothèque diocésaine de Meaux. Les intentions de la prière universelle furent lues dans leur langue et en français par les confrères étrangers et, à l'Offertoire, les fleurs, les fruits et les légumes ainsi que le pain et le vin reçurent la bénédiction. Après la messe et la distribution du pain béni, le clergé s'avança sur le parvis pour bénir les chars fleuris.

L'après-midi et le soir étaient réservés aux cérémonies civiles, défilé en ville, dépôt de gerbes au monument aux morts, avec drapeaux et hymnes nationaux des associations présentes, réception par le maire dans les salons de l'hôtel de ville, suivie du traditionnel banquet convivial.

Tous les participants gardent en mémoire le souvenir de ces journées : la solennité et le recueillement de la cérémonie religieuse, la beauté des décors horticoles et surtout l'esprit de confraternité qui préside toujours à nos rencontres.

Renseignements : Paule et Roger Lerou, Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre, 6 rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, tél. 01 64 34 84 90, lerousaintfiacre@orange.fr



SAUGVES

Confrérie des pénitents blancs de Saugues

Au cours de cette année 2013, voici les principaux évènements.

Depuis l'automne une équipe prépare le nouveau CD de la procession du Jeudi Saint avec le Père Emmanuel, M. Pierre KAEPPELIN et M. LANGIANI

- Le samedi 12 janvier, à 15h30, récitation du chapelet à la chapelle Notre Dame et galette des rois à la vicairie.

- Le samedi 2 février, à 14h00, chant grégoriens avec M. LANGIANI, à 15h30, récitation du chapelet à la chapelle Notre Dame et assemblée générale.

- Le dimanche 10 Février, les membres de la confrérie se sont retrouvés après la messe à Saint Préjet d'Allier autour d'une bonne table au restaurant Les Fauvettes.

- En Mars nous avons enregistré le CD.

- Le jeudi 28 mars (Jeudi Saint) avec la cérémonie de la passion. Le matin nettoyage de la chapelle des pénitents. L'après-midi à 15 heures rassemblement des confrères à la chapelle. Vers les 17 heures, ils partent vêtus de blancs en procession jusqu'à la collégiale St Médard pour la messe.

Puis à la tombée de la nuit se tient la cérémonie de la passion. Une foule moins nombreuse puisque ce ne sont pas les vacances de Pâques arpente les rues de la ville, la procession se déroule en silence et avec respect, bien dans les temps suite à la modification du nouveau CD.



- Samedi 27 et 28 avril, départ d'un petit groupe pour la maintenance à Monaco.

Le groupe de 12 personnes quitte Saugues à 4h30, arrivée à 13h30 à Monaco. L'après-midi visite du musée océanographique, promenade dans les rues du rocher, vue panoramique sur le port. Après une bonne nuit à l'hôtel, le dimanche les différentes confréries défilent dans les rues du rocher de Monaco. L'Archevêque Mgr BARSÌ accueille le prince, belle messe, puis le repas sous le chapiteau du cirque, excellent menu avant le retour à Saugues à 0h30.

Le 2 juillet en soirée, le Père Nicolas POURRAT a célébré une messe à la chapelle de la confrérie entouré de ses confrères pénitents, au presbytère ils se sont rassemblés autour du verre de l'amitié.



Le Père Nicolas Pourrat

- Dimanche 11 août, fête du Saint Frère Bénilde. Le soir à 21 heures, la traditionnelle procession aux flambeaux, beaucoup de personnes défilent dans les rues de Saugues, le lundi messe à l'intention des malades.
- Dimanche 15 août, Notre Dame de Saugues est portée en procession jusqu'à la Vierge du Gévaudan du carrefour des Salles Vieilles. L'après-midi des confrères participent aux fêtes du 15 août.
- Samedi 7 Septembre à 21 heures messe à Notre Dame d'Estours sous la pluie. Dimanche 8 septembre, pèlerinage à Notre Dame d'Estours, 100ème anniversaire du couronnement de Notre Dame d'Estours présidé par Mgr Henri BRINCARD.
- Dimanche 15 septembre départ du Père Emmanuel Chazot pour Brioude et arrivée du Père Jean Anglade.
- A Noël préparation de la crèche à la Collégiale Saint Médard. Tous les mois messe à la maison de retraite Saint Jacques les vendredis et préparation de la messe du dimanche à Saugues.



LA CONFRERIE DES SAINTES MARIES

LA CONFRERIE DES SAINTES MARIES a été fondée en 1315.

Son but consistait avant tout à honorer les Saintes Maries et à se mettre sous leur protection.

Elle a connu tout de suite, la faveur de toute la Provence. Devant la foule des fidèles qui est devenue au gré des pèlerinages de plus en plus dense, la Confrérie s'est mise au service du Sanctuaire pour organiser et gérer les Pèlerinages. Dissoute à la Révolution, elle a pu renaître en 1862 et a poursuivi ses activités jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Parfois cendre, parfois braise, la petite flamme ne s'est jamais éteinte... En 1996, le Curé de la Paroisse, le Père Jean MOREL décide de faire revivre la Confrérie, ayant senti la nécessité de réorganiser les pèlerinages afin de leur conserver la piété, la ferveur et le recueillement nécessaire à l'expression de la Foi.

Chaque année, trois pèlerinages sont célébrés :

-celui du mois de MAI* le 25 Mai qui célèbre la Fête de Sainte Marie JACOBÉ,

-celui du mois d'OCTOBRE qui célèbre la Fête de Sainte Marie SALOME

-celui de DECEMBRE qui célèbre la DECOUVERTE DES RELIQUES en 1448.

* le 24 Mai les Gitans et les Gens du voyage fêtent leur patronne SARA conduite en procession jusqu'à la mer.

Aujourd'hui, nous essayons :

- D'assurer la Transmission auprès des Jeunes,
- D'être le lien entre le village et les Pèlerins en général, les Gens du Voyage en particulier.
- De porter la parole des Grandes Saintes auprès des personnes en souffrance et en difficulté.

Enfin en 2015, nous fêterons ses 700 ans !

A événement exceptionnel... cérémonies exceptionnelles ! Soyons au rendez-vous !

Tous unis, nous pourrons chanter : « Courons, courons aux Saintes Maries,
Pour ranimer notre Foi... »

Le Secrétariat



Photo Ph.REIG



TENCE

LES PENITENTS BLANCS DE TENCE FETENT MARIE

Comme chaque année depuis la refondation en 2009 de la confrérie des Pénitents blancs de Tence, la population tençoise et des environs accompagne les Pénitents pour la veillée mariale de l'Assomption.

Cette année encore, la soirée a débuté par des prières à la Vierge dans la chapelle Notre-Dame. Cette chapelle, distincte de l'église Saint Martin qui est l'église paroissiale dans laquelle a lieu chaque dimanche la Messe dominicale, est un lieu de prières privilégié pour honorer Saint Marie. Les Pénitents en habit amènent en procession depuis le fond de la chapelle la statue éclairée de la Vierge Marie jusqu'à l'autel.



Après une heure de prières à Marie, les Pénitents distribuent aux participants à la veillée des cierges allumés, puis sortent par la porte proche de l'autel et se mettent en place à la nuit tombante pour la procession.

Enfin le cortège se met en marche. La population suit la Vierge qui est portée en tête de procession par quatre Pénitents. A travers les rues du village, une grande ferveur se dégage de cette procession chantant Marie tout en portant une myriade de lumignons allumés.

La procession se termine sur la place Saint Martin, appelée aussi place de la Sainte Vierge puisque sur cette place jouxtant l'église paroissiale trône une majestueuse statue de la Vierge, illuminée chaque année à l'occasion de la veillée mariale de l'Assomption.

La veillée, qui réunit les Pénitents blancs et la population, se termine sur cette place, face à la Vierge, par des chants et des prières à Marie. Parmi ces chants, l'un d'entre eux a été créé, paroles et musique, par un tençois il y a de très nombreuses années. Il s'agit de « Bonsoir, bonne Mère ... ».

BONSOIR ! BONNE MÈRE !

Refr: Bonsoir, Bonne Mère, Bonsoir !
De tes enfants, c'est la prière du soir
Bonne Mère, au revoir ! Bonne Mère, bonsoir !

1. Près de nous en éveil Gardant notre sommeil Bénis notre réveil	6. De TENCE, la cité D'hiver et de l'été Ne veut pas te quitter
2. Nous sommes au 15 août Chantant ton nom si doux Pour que tu pries pour nous	7. Ah ! qu'il fait bon ce soir Alors que tout est noir Mettre en Toi notre espoir
3. Calme notre douleur Et viens sécher nos pleurs Pour l'amour de ton coeur.	8. Veux-tu pour l'an prochain Nous rassembler enfin Sans qu'il n'en manque aucun
4. A l'heure de la mort Protège-nous encore Et conduis-nous au Port .	9. Si l'un de nous pourtant Devait partir avant Accueille ton enfant .
5. Viens nous fermer les yeux Et nous irons joyeux Te louer dans les cieux	10. Quand tout sera fini Dans le ciel réunis Ceux qui te chantent ici .

Une fois de plus, cette manifestation extérieure de la foi par les Pénitents de Tence interpelle les villageois et suscite de l'intérêt à tel point que la confrérie devrait cette année s'agrandir de deux ou trois nouveaux membres.

BONSOIR ... BONNE MÈRE -

Bon-son Bon-ne Mère Bon-son Bon-son Bon-ne Mère Bon-son

De nos en-fants c'est la nuit de du soir Bon-ne Mère

au re-ven Bon-ne Mère Bon-son

- 1- Pris de nous en l'air
- 2- Nos hommes au 15 août
3. Ah! qu'il fait bon ce soir
4. Et jusqu'à l'au pre-choix
5. Si l'eu de nos pontant
- 6- Quand tout sera fini.

Qui chant ma-rie sont tout Bis-ous ma-rie re-ve

Chan- tout ton non si d'aux Pour que tu pries pour nous -
 A- lors que tout est noir - Met- te en toi notre es-oir
 Garde nous dans les mains pour qu'il n'en manque aucun
 De voir partir a- vant A- ce-ille bon en-fant -
 Dans le ciel re-ve- nis Ceux qui te chantent i-ci.



TOULON

Pénitents noirs de Toulon



Dives in Misericordia

Lentement, mais sûrement...

Peu à peu, la jeune confrérie des Pénitents noirs de Toulon, réapparue en 2006, tente de construire sa maison sur le roc, en n'oubliant jamais que si celle-ci n'est pas fondée sur le Seigneur, c'est en vain que travaillent les bâtisseurs.



Remise d'habit du 6 janvier 2013 autour de Mgr Dominique Rey

Après s'être penchés sur les (minces) traces de leur passé en 2011 et avoir approfondi les bases de leur spiritualité l'année suivante, les Pénitents se sont notamment consacrés, non sans quelques difficultés, à élaborer leur propre bannière. Élément emblématique d'une confrérie, la bannière est un signe de ralliement qui doit exprimer l'identité et la personnalité

du groupe sans ostentation, mais sans timidité. Notre confrérie n'avait hélas pas hérité d'étendard de sa devancière et nombreuses furent les occasions où les confréries voisines nous firent gentiment remarquer cette lacune. Il a donc fallu créer de toutes pièces, ce qui n'est jamais facile pour une structure qui revendique un lien étroit avec la tradition. D'abondantes discussions, l'aide de confréries amies (merci aux Blancs de Montpellier) ainsi que le dynamisme de certains membres ont été nécessaires pour aboutir à la réalisation d'une bannière qui est sortie très officiellement deux fois du département au printemps 2013. Marquée du Sacré Cœur, qui figure sur le camail et sur le blason de la confrérie, celle-ci doit être complétée par des écritures qui exprimeront la provenance et les dates de la pieuse association.



Une partie des Pénitents présents à la Maintenance de Monaco, avec la nouvelle bannière

L'autre grand événement de l'année fut la joie d'organiser deux remises d'habit, tenues en janvier et en mai 2013, consacrant l'entrée comme novices de deux regardants qui ont fidèlement suivi nos réunions depuis deux ans. Si le rythme du recrutement est bien lent pour nos pauvres yeux humains, il faut se réjouir que la confrérie commence à être connue dans le diocèse et suscite une sympathie réelle là où elle intervient. Les Pénitents noirs participent en effet régulièrement à certains événements spirituels diocésains, comme le chemin de Croix du Vendredi saint dans les rues de Toulon autour de l'évêque, les ordinations sacerdotales de fin juin au séminaire de la Castille et les processions de la Fête-Dieu, de la Saint-Pierre (le dimanche le plus proche du 29 juin) et de Marie pour le premier dimanche de l'Avent. Plusieurs fois, ils ont également porté la statue de la Vierge lors des processions mariales de la paroisse toulonnaise de Saint-Pie-X qui commémorent chaque année les apparitions de Notre-Dame de Fatima. Le faible nombre de confrères, comme la charge professionnelle et familiale de la plupart des membres, ne permet cependant pas, malheureusement, de répondre à toutes les sollicitations.



Chemin de croix du Vendredi saint avec Mgr Dominique Rey

Le cœur de la vie de la confrérie reste toutefois les rencontres mensuelles entre les membres, déjà décrites dans les précédents numéros du *Labarum*, qui permettent à la fois de se ressourcer spirituellement, de méditer ensemble sur des textes adaptés aux Pénitents autour des aumôniers et de se retrouver dans une atmosphère conviviale. Si on peut regretter que tous ne soient pas systématiquement présents, des moments intenses de communion et de partage restent gravés dans les esprits. Sur le plan administratif, les élections bisannuelles ont notamment vu la réélection du recteur et le remplacement pour raison de santé du secrétaire de la confrérie, qui est désormais Éric Lebouc. Ce qui ne se voit pas est tout aussi important : la prière les uns pour les autres, notamment pour les confrères absents ou pour un malade, ne doit jamais rester un vain mot.



Les Pénitents en procession à Saint-Pie-X à Toulon



Procession du premier dimanche de l'Avent à Toulon

Enfin, les sorties extérieures constituent, pour les Pénitents qui peuvent faire le déplacement, parfois en famille, des souvenirs communs importants. La Maintenance annuelle des confréries, qui a vu trois confrères toulonnais et trois accompagnants faire le voyage dans la belle Principauté de Monaco, a ses habitués : notre trésorier Gabriel Cayol n'en a manqué aucune depuis les origines de la confrérie, en 2007 ! Deux autres confrères suivent avec 6 Maintenances chacun à leur actif. Une semaine plus tard, 4 Pénitents noirs, très sympathiquement pris en charge par leurs confrères noirs de Nice, ont pu rejoindre Rome pour participer à la rencontre internationale autour du pape François. Quelle émotion de voir la nouvelle bannière se déployer place Saint-Pierre... Certains détails de l'organisation romaine étaient peut-être à revoir et l'attitude peu spirituelle de quelques Italiens a pu choquer, mais un pèlerinage aux sources de la Catholicité de l'Église procure toujours des grâces particulières. Ces déplacements nous rappellent en tout cas que la date de la Maintenance prévue à Toulon en 2018 se rapproche ; certaines idées commencent à germer et un premier contact avec la municipalité sera pris après les élections de 2014.

Terminons ce court résumé en confiant notre confrérie à Notre-Dame des Pénitents, à qui Toulon a consacré un chant, régulièrement utilisé dans les célébrations depuis 2012, afin que les Pénitents noirs restent un instrument au service de l'évangélisation.

*Successeurs d'une histoire qui plonge dans les âges,
Nous conjugons la foi et l'amour au présent ;
Mais pour garder intact un si bel héritage,
Nous implorons de toi le soutien bienfaisant.*

Alain VIGNAL, recteur



VALREAS

Pèlerinage à Gabet

Comme chaque année, ce 9 juillet, les Pénitents de Valréas ont participé au pèlerinage à Gabet en souvenir des 32 bienheureuses martyrisées sous la Révolution, au plus fort de la Terreur. Ils avaient la joie d'être accompagnés, comme les années précédentes, par leur aumônier le Père Olivier Dalmet. Les Pénitents ont également retrouvé sur place deux de leurs anciens aumôniers.

Les 32 religieuses, condamnées par la « Commission Populaire » d'Orange pour avoir voulu rester fidèles à la religion catholique et à leurs vœux, ont été guillotonnées dans la ville à l'été 1794, puis ensevelies à quelques kilomètres au nord dans un lieu isolé, dit Gabet ou Laplane.

A cet emplacement, une chapelle a été édifée en 1832 et depuis, régulièrement entretenue ; un pèlerinage s'est spontanément développé, réunissant de nombreux prêtres du diocèse et une foule de fidèles, surtout depuis 1925, date de la béatification des 32 martyres. Cette béatification fixait leur célébration au 9 juillet. Les religieuses appartenaient à quatre congrégations : 16 ursulines, 13 sacramentines, 2 cisterciennes et une bénédictine.

Si les Pénitents de Valréas sont de fervents fidèles de ce pèlerinage, c'est qu'ils se souviennent que leur Confrérie des Noirs utilise depuis la fin des troubles révolutionnaires la chapelle des Ursulines qui comptaient pour la moitié des martyres de 1794. Ils ont fait apposer dans l'édifice une plaque avec leurs 16 noms.

Depuis quelques années, sur le trajet de Gabet, les valréassiens s'arrêtent à l'église de Richerenches, d'où une martyre était originaire, pour un temps d'adoration.

Pour ceux qui voudraient en savoir davantage sur l'histoire de ces martyres et leur béatification, le chanoine Daniel Bréhier, recteur de la métropole Notre-Dame des Doms, ancien curé de Valréas et donc ancien aumônier de nos confréries, leur a consacré, en collaboration avec le chanoine André Reyne, une solide étude (460 pages).

HV





Vous trouverez dans le Labarum, édition papier, en plus des articles rédigés spécifiquement par les baillis, les articles des confréries suivantes qui ont été choisis pour illustrer leur bailliage :

- *Nice (blancs),*
- *Saint Etienne de Tinée,*
- *Saugues.*

